

LUTTE CONTRE LES MOTARDS

Carcajou frappe fort

Arrestation d'un avocat des Hell's et de l'ex-policier qui a dénoncé la SQ

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ Carcajou a lancé une véritable bombe dans le milieu des bandes de motards en procédant hier à l'arrestation de l'un des principaux avocats des Hell's Angels, Me Gilles Deaudelin, d'un ancien policier de la Sûreté du Québec, Gaétan Rivest, et de l'un des caïds du prêt usurier, Robert «Bob» Savard.

Trois autres comparses ont été aussi mis en état d'arrestation.

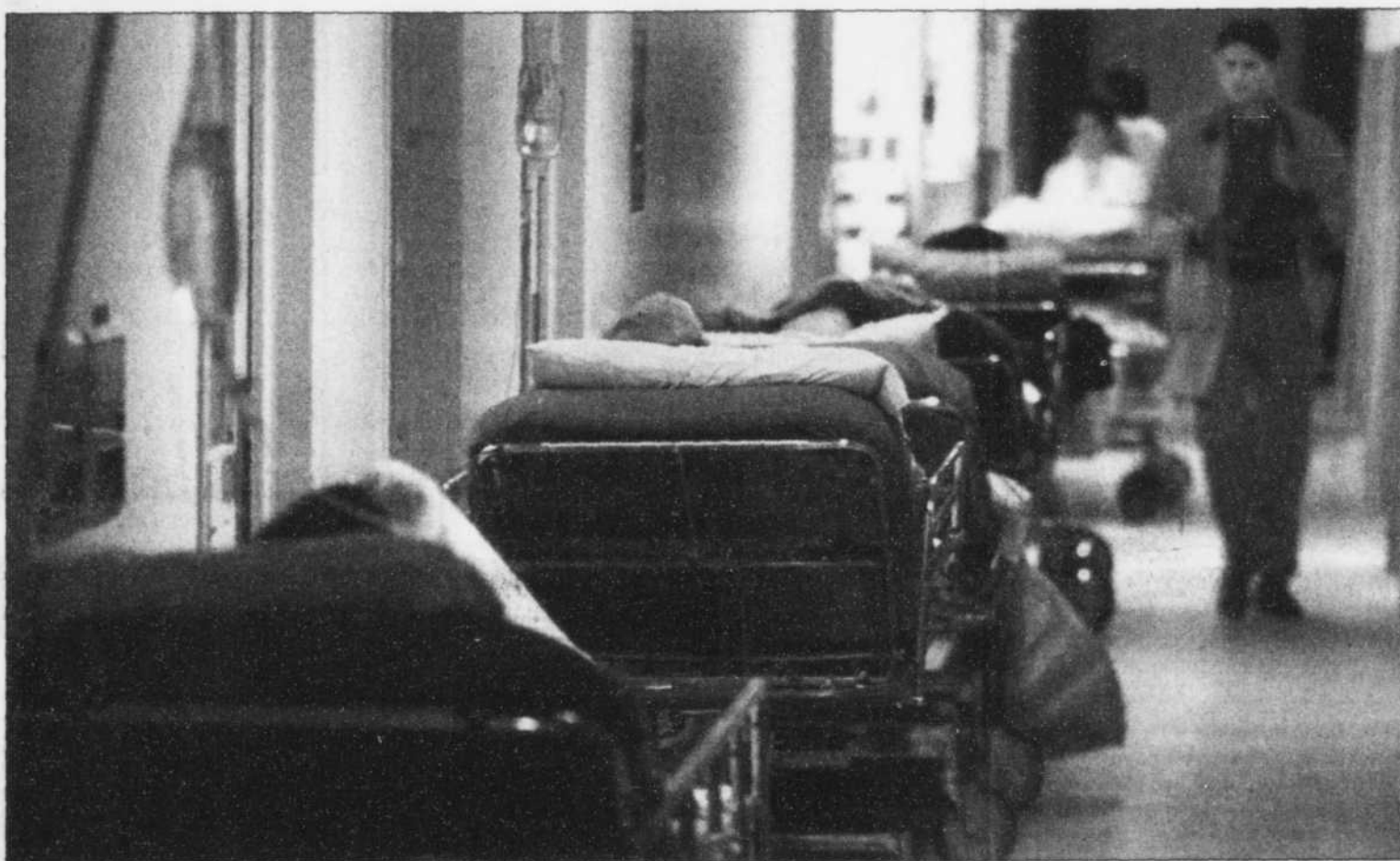
«C'est assurément l'un de nos très bons coups», jubilait le porte-parole de l'organisation policière qui, sous le nom de code du redoutable animal, a pour tâche, depuis le milieu de l'été, de démanteler le réseau des criminels qui règnent dans les milieux des motards. «Nos dossiers, a ajouté M. Pierre Lemarbre, ont été examinés à fond par des procureurs chevronnés. En décidant de mettre Me Deaudelin en arrestation, on

Voir CARCAJOU en A2 >

L'avocat
Gilles Deaudelin



L'ex-policier
Gaétan Rivest



À une semaine de Noël, les urgences débordent. À l'hôpital du Saint-Sacrement, des patients sont soignés sur des civières dans les corridors.

HÔPITAUX DE QUÉBEC

Folie furieuse dans les urgences

Les corridors sont pleins à craquer

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Plus ça change, plus c'est pareil. Les urgences débordent dans les hôpitaux de Québec et Sainte-Foy. Le CHUL, l'hôpital Laval, Saint-Sacrement, L'Enfant-Jésus et dans une moindre mesure Saint-François d'Assise connaissent actuellement l'habituel engorgement des Fêtes. Seul l'Hôtel-Dieu y échappe.

Quant aux petits hôpitaux, on ne dirait jamais que Chauveau est appelé à être transformé en soins de longue durée; à l'instar de Christ-Roi et de Jeffery Hale, car son urgence n'a pas dérogé de la journée.

«Nous avons de la difficulté à circuler dans les corridors.

Voir URGENCES en A2 >

La collecte sélective fait épargner 30 millions \$ à la CUQ

Le projet de four à déchets est mis sur les tablettes

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — L'implantation à grande échelle de la collecte sélective a permis à la CUQ de réduire, en une seule année, de 10% la quantité de déchets brûlés à son incinérateur. L'idée d'investir 30 millions \$ pour ajouter un four est tablée.

La diminution des détritus brûlés, en 1995, sera spectaculaire, laissent entrevoir les dirigeants de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), dont son président Ralph Mercier. La quantité de déchets passera de 268 000 tonnes, en 1994, à environ 240 000 tonnes. «C'est énorme», commente M. Mercier.

Il faut reculer de dix ans pour un tonnage d'ordures qui soit aussi bas. Et, à l'époque, la région comptait 458 000 âmes, soit 10% de moins qu'à l'heure actuelle.

M. Mercier, qui est aussi maire de la ville de Charlesbourg, attribue la réduction du tonnage aux programmes de recyclage qui ont pris leur envol, en 1995, dans plusieurs villes membres de la CUQ. «Les gens ici (à la CUQ) sont tout de même un peu étonnés des résultats.

Mais des programmes de recyclage ont très bien marché. C'est le cas à Charlesbourg où nous sommes bien en

Voir FOUR en A2 >

Réduction de 10% des déchets brûlés en un an

VENTE D'AUTOBUS À CUBA

Le coroner Bouliane tente de bloquer la publication du rapport Gobeil

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'intervention de trois médias réclamant que le rapport sur la conduite du coroner Marc-André Bouliane devienne accessible au public a provoqué l'ajournement de la cause, hier.

L'avocate du coroner, Me Claude Dallaire, a en effet annoncé au juge Gérard Lebel qu'elle contesterait en cour d'appel sa décision de rendre le rapport public, dès cette semaine. Entre-temps, l'audition des requêtes de Me Bouliane a été suspendue et le rapport demeure inaccessible.

Le juge avait commencé à entendre la cause en matinée. Plaidant que le rapport du juge en chef Albert Gobeil, de la cour du Québec, est incomplet puisqu'il ne comporte qu'un côté de la médaille, Me Dallaire l'a remis au juge Lebel pour qu'il en prenne connaissance durant l'heure du dîner. Au retour, le magistrat devait se prononcer sur la demande d'ordonnance de non-publication formulée par Me Dallaire.

L'avocate alléguait que des éléments de la vie privée du coroner étaient abordés dans le rapport du juge Gobeil. Si ceux-ci étaient rendus publics, de dire Me Dallaire, les droits de son client auraient été bafoués, les prémisses sur lesquelles le rapport a été rédigé étant erronées. Sur les 100 pages du rapport, a-t-elle ajouté, 38 n'auraient pas dû s'y trouver car elles traitent de dix sujets n'ayant rien à voir avec la vente d'autobus à Cuba.

En début d'après-midi, deux avocats représentant la SRC, le Journal de Québec et LE SOLEIL se sont présentés devant le juge Lebel pour



LE CORONER
Marc-André Bouliane

contester la requête du coroner Bouliane. Au nom du SOLEIL, Me Errol Payne a souligné que le rapport litigieux concerne une personnalité publique et que Me Bouliane a lui-même abondamment répondu aux journalistes relativement à l'affaire des autobus. Si les résultats de l'enquête demeurent secrets, d'ajouter Me Payne, le public sera privé des conclusions d'un représentant judiciaire, ce qui se-

rait de nature à créer un doute malsain dans la population.

Cette affaire est éminemment publique et concerne tout le monde, a poursuivi le procureur du SOLEIL, concluant ainsi: «Je vous demande de ne pas resserrer le garrot et de laisser le sang de l'information circuler!»

Si l'on se fie à ses propos, le juge Lebel n'avait guère besoin d'être convaincu de la pertinence des représentations des médias. Dans ses requêtes mêmes, a-t-il fait remarquer, le coroner réclame une audition publique.

Exprimant ses réticences face à la publication

Voir Gobeil en A2 >

LES ARTS

Alys bat Pôpa

Le dernier épisode de la minisérie Alys Robi déloge La Petite Vie du premier rang des émissions les plus regardées à la télé.

PAGE B4

LE CANADA

Code d'éthique

L'industrie du tabac s'engage à ne pas faire de publicité destinée aux jeunes. Les groupes de santé rejettent le code d'éthique.

PAGE A6

LA MÉTÉO



Maximum - 9, Minimum - 16

Ensoleillé avec quelques nuages. Demain, ennuagement, possibilité de neige. Détails page S16

QUÉBEC, 99¢ ANNÉE, NO 349
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY
Une longueur d'avance.
4 ANS 50 000\$ minimum GARANTI
Taux sujet à modification 992-4200
7%

LES RETOURNÉS

CARCAJOU
Pour complot

Suite de la Une

savait dans quoi nous nous lançions.»

Brillant plaideur, habile procédurier, farouche utilisateur de la Charte des droits et libertés de la personne, le criminaliste fait l'objet de graves accusations: complot pour meurtre et instigation au parjure.

«Évidemment que je suis surpris, a lancé au SOLEIL, un collègue de Me Deaudelin, l'avocat Martin Tremblay.

Dans la région de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Me Tremblay assume généralement la défense des Hell's Angels et de leurs sympathisants. «Je n'ai aucune information sur la nature des accusations portées contre Me Deaudelin. J'ai appris son arrestation par un confrère il y a quelques heures.»

Dans un premier temps, l'avocat de Québec croyait, sur la base des quelques renseignements qu'il avait obtenus, que son collègue avait été arrêté dans le cas du dossier de Jules Livernois, cet individu atteint de plusieurs balles dans une cabine téléphonique il y a moins d'un mois à Montréal.

Livernois vendait des informations à gauche et à droite à qui voulait bien le payer. Me Deaudelin était l'un de ses clients.

Mais non, le criminaliste montréalais fait plutôt l'objet d'une accusation de complot pour meurtre à l'égard d'une femme d'une cinquantaine d'années, agente immobilière dans le West Island à Montréal. Le délit se serait produit entre l'automne 1994 et le mois de février 1995.

Son autre délit, l'incitation au parjure, aurait trait à une saisie de 50 livres de marijuana et de quatre mitraillettes. L'opération avait été menée à la fin février dernier par l'escouade antigangs de la Communauté urbaine de Montréal.

Me Deaudelin a été arrêté à sa résidence de Laval. Son bureau a également été perquisitionné.

Gaétan Rivest, un ancien caporal de la Sûreté du Québec, est un fervent collaborateur de l'animateur radiophonique André Arthur. Grâce à son émission diffusée tant à Montréal qu'à Québec, il dénonçait depuis plusieurs mois les méthodes d'enquête et d'interrogatoire de certains de ses ex-collègues. Il l'a fait aussi dans une entrevue au Point de Radio-Canada. Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, n'a pas rétorqué à ses dénonciations.

Il a été interpellé vers 14h45 alors qu'il était au volant d'un véhicule à l'intersection de la rue Beauvillier et du boulevard Hyppolyte-Lafontaine. Les révélations de Rivest ont incité la réouverture d'un dossier de meurtre en cour d'appel.

M. Lemarbre a mentionné que l'ex-policier était recherché sur mandat relativement à une affaire de complot de voies de fait grave.

Quant à Robert «Bob» Savard, 44 ans, son passé est éloquent. Reconnu comme un caïd du prêt usurier, il est accusé de complot pour meurtre à l'égard de Gerry Etchevery, un individu relié au dossier de Gaétan Rivest, et de complot pour meurtre à l'égard de la même personne pour laquelle le criminaliste Daudelin a été arrêté.

Son «bras droit» Gilles Giguère fera face aux mêmes accusations. Dans les termes du métier, est une «relation d'affaires de Maurice «Mom» Boucher, le chef de gang des Nomads, la nouvelle faction des Hell's.

URGENCES
Pire avant Noël

Suite de la Une

Nos patients sont fidèles», dit l'urgentologue André Bélanger de l'hôpital de Loretteville.

Si la Régie régionale prévoit que l'hôpital Laval accueillera les cas d'hospitalisation de Chauveau, la situation de sa salle d'urgence est peu enviable!

«C'est la folie furieuse. Nous avons 23 patients sur une capacité de 11. Les corridors sont pleins. Ce fut comme ça tout l'automne», admet Marie Simard, la responsable de l'urgence à l'hôpital Laval.

Au CHUL, on comptait sept civières dans les corridors. 10 patients attendaient depuis plus de 24h. Car il faut parfois attendre 48 h avant d'obtenir un lit.

«C'est toujours comme ça avant Noël. Beaucoup de problèmes respiratoires, gripes, rhumes, des personnes âgées, des cas de psychiatrie», observe le Dr Mario Deschesnes, responsable de l'urgence.

À l'Enfant-Jésus, il y avait trois civières en trop, une situation que le département trouve normale mais que la Centrale de coordination santé juge néanmoins de niveau 2: restriction des admissions pour laisser de la place aux grandes urgences (ex. accidents de la route...).

Pour sa part, l'urgence de l'hôpital Saint-François d'Assise a été engorgée jusqu'au milieu de la journée d'hier. Depuis, des civières ont été libérées et la situation est revenue à la normale.

À l'hôpital du Saint-Sacrement, nous avons compté quatre civières dans le corridor de l'urgence lors de notre visite, hier après-midi. «Il y a un peu plus de monde que d'habitude», commentait le chef infirmier André Duval, prudent.

Le pire, c'est que cette situation risque de se détériorer encore plus avec le changement de vocation des hôpitaux. En effet, Saint-Sacrement est appelé à devenir une grosse urgence. Or seulement deux civières seront ajoutées dans la nouvelle unité, ce qui laisse présager que ça ne changera guère son problème d'engorgement.

«C'est évident que les urgences d'ailleurs vont arriver chez nous car je ne vois pas comment le CHUL pourrait les absorber», observe Joëlle Thiebaut du Syndicat des infirmières de l'hôpital Saint-Sacrement.

À la Centrale de coordination santé de Québec, Thérèse Viel estime qu'il est trop tôt pour répondre à cette question. Elle estime par contre que la situation actuelle se répète toujours à chaque année. «Le froid, la grippe, l'anxiété des personnes seules à l'approche des Fêtes, des personnes âgées en partie, plus des cas psychiatriques...»

Quant aux demandes de transport en ambulance, elles sont telles que les transferts entre établissements hospitaliers sont retardés. Les urgences ambulancières sont orientées pour leur part vers les hôpitaux moins engorgés. «Nous limitons les entrées de patients connus ou attendus pour faire place aux véritables urgences. Avec l'hiver que nous connaissons, il y a plus d'accidents routiers. Le CHUL et l'Enfant-Jésus sont spécialisés en traumatologie, il faut leur laisser de la place. Comme Laval pour la cardiologie.»

«Selon le Groupe tactique d'intervention en urgence, ce n'est pas normal un délai de 24 h ou plus pour obtenir un lit. Il faut que les hôpitaux s'organisent mieux», observe Mme Viel.

La fermeture des lits dans les hôpitaux engorgés a aussi été pointée du doigt par le personnel médical comme cause de l'engorgement.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale.....3 à 5
Le Québec et le Canada.....6 à 10
Le Monde.....11
Opinions.....12 et 13

CAHIER B

Mode Magazine.....1 et 2
Arts et spectacles.....3 et 4
Votre agenda.....5
Ce soir à la télé.....7
Jeux et B.D.....6 et 7

CAHIER C

Questions d'argent.....1 à 3, 11
Bourses.....5 à 7
Annonces classées.....8 à 10
Décès.....10 et 11

TABLETTE SPORTS

Claude Larochelle.....5
Statistiques.....10 à 13

SERVICES

Abonnements.....686-3344
Publicité générale.....686-3270
Annonces classées.....686-3311
Rédaction.....686-3394
Carrières et Professions.....686-3270
Promotion.....686-3342
Publicité Détaillants.....686-3435
Renseignements.....686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hughes-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 17-12-95
2-1-4
6-9-4-6

BANCO

tirage du 17-12-95
2-10-15-18-19-20-27-30-31-33-36-38-
44-45-55-56-57-60-64-65

FOUR
Juste à
temps

Suite de la Une

bas de ce que nous avons expédié à l'incinérateur, en 1994. Le recul y est de 13%, de 30 000 tonnes à 26 000 tonnes.

La montagne d'ordures incinérées pourrait être encore moindre, en 1996. Quelques municipalités n'ont pas offert la collecte sélective qu'au cours de l'année.

En outre, la baisse à l'incinérateur géant de la CUQ arrive à point nommé. Les quantités n'ont à peu près jamais cessé d'augmenter depuis le début des années 1980. Les installations, érigées dans le quartier Limoilou, à Québec, étaient rendues au maximum, ayant fonctionné à 95% de leur capacité, l'an dernier.

«Les programmes (de ramassage sélectif des déchets) prolongent la vie de l'incinérateur, explique M. Mercier. Autrement, nous aurions été dans l'obligation de construire un autre four», une alternative fort déplaisante pour les contribuables puisqu'elle exigerait l'injection de 30 millions \$.

Le président de la CUQ rappelle qu'en lançant la cueillette sélective, un des objectifs des maires a justement été de «ramener la quantités de déchets expédiés à l'incinérateur à des niveaux plus raisonnables». Jusqu'à nouvel ordre, l'idée d'investir 30 millions \$ n'est plus envisagée.

Par ailleurs, toute médaille ayant son revers, le recyclage fera perdre environ 200 000 \$ en revenus provenant de la vente de vapeur à la papetière Daishowa. Les vieux journaux et les emballages de carton, maintenant récupérés et recyclés, fournissaient auparavant un excellent combustible à l'incinérateur. La CUQ examine la possibilité de les remplacer par des rejets du secteur de la construction.

GOBEIL
En cour
d'appel

Suite de la Une

de demi-vérités, le juge Lebel a reconnu que Me Bouliane est un homme public et que ce serait même lui rendre un très mauvais service que de garder secret le contenu du rapport. «Il est dans son intérêt que tout se sache», a tranché le juge.

Les parties se retrouveront donc devant la cour d'appel pour déterminer définitivement si le rapport du juge Gobeil sur le coroner Bouliane demeurera secret ou s'il sera rendu public.

NOËL À LA GUÉPIÈRE
L'IDÉE EST DANS LA BOÎTE!

GRATUITE AVEC VOS ACHATS DE NOËL

BIKINI COTON
CÔTELÉ 6.00

Notre exclusivité, bikini pur coton blanc ou en coloris chinés de denim, oivoine, gris, sauge ou élastique logo brodé La Guépière. P.m.g.

PANTOUFLE CARREAUX
ÉCOSSAIS 9.99

Une exclusivité Simons, pantoufle mule en coton brosse à carreaux à offrir en 4 combinaisons de coloris: Taille unique.

DUO CHARMEUSE
KIMONO 29.95 JUPON 19.99

Jupon de nuit, fines bretelles, rég. 35.00* à coordonner au kimono court en charmeuse satinée, rég. 49.95* Marine, vanille, noir, pêche.

LA ROBE DE NUIT
FINETTE 19.99

Un cadeau exclusif de La Guépière! Grande chemise de nuit à imprimé petites fleurs en vert ou bleu sur douce finette pur coton, liséré satin. P.m.g. Rég. 29.95*

LE PEIGNOIR TRICOT BROSSÉ
99.95

Long peignoir châle enveloppant et duveteux à motifs carreaux aux tons estompés de marine ou à fleurs sur fond ivoire, bleu ciel ou sauge. P.m.g. Rég. 125.00* Un cadeau apprécié dans la boîte Simons!

MAGASINEZ AUJOURD'HUI JUSQU'À 21 H 00

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

*Le prix régulier. Le prix au détail est habituellement vendu chez Simons. Les prix indiqués sont ceux en vigueur au moment de la publication de cet article.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

STATIONS D'ÉPURATION

Enquête réclamée

Une « inconnue » de 21 millions \$, selon le Comité de vigilance

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

QUÉBEC — Le Comité de vigilance pour l'épuration des eaux veut une enquête du Vérificateur général du Québec, M. Guy Breton, sur les coûts de construction (352 millions \$) des stations de traitement des eaux usées de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), surtout sur les honoraires professionnels et frais contingents qui subissent une hausse de 21 millions \$, « hausse inconnue du public ».

Le Comité, dont la présidente est M^{me} Danielle Boulanger, à partir des documents auxquels il a eu accès, explique qu'ainsi que le règlement 182 autorise des honoraires professionnels et des frais contingents pour 74 millions \$, la facture totale est en fait de 95,1 millions \$.

Et il démontre que dans le règlement d'emprunt 279, relatif au coût de la construction des stations de traitement, on trouve pour 20 417 838 \$ d'honoraires professionnels et 1,1 million \$ de frais contingents (intérêts et emprunts temporaires). Qui plus est, M^{me} Boulanger dit qu'il y a pour 16,9 millions \$ d'honoraires professionnels qu'on ne sait à qui ils ont été versés.

Le président de la CUQ, M. Ralph Mercier, dit que les membres du Comité de vigilance auraient dû aller voir les spécialistes pour se faire donner des explications sur les informations reçues.

M. Mercier explique que les montants payés en honoraires professionnels dans le règlement 279 sont « des frais de gestion de construction et des frais de gérance de mise en service » qui ne sont pas compris dans les « contingences » qui ne doivent pas dépasser 25 % du coût total du projet.

En ce qui a trait aux 16,9 millions \$, le président de la CUQ affirme qu'ils ont été versés au consortium PCRB qui a construit les stations. Que ce ne soit pas mentionné doit être un oubli, dit-il.

Le rapport d'activités 1994-1995 du Comité dénonce encore un dépassement des coûts totaux de fonctionnement et de financement pour 1994 et 1995.

Le Comité n'ayant pas eu accès au budget réel, part du budget prévu de 64,2 millions \$ pour 1994 et de 66,1 millions \$ pour 1995. À partir de ces budgets la CUQ aurait dû recevoir 45,3 millions \$ en 1994 et 46,2 millions \$ en 1995 du gouvernement du Québec. Ça donne des montants pour 1994 de 18,9 millions \$ et pour 1995 de 19,9 millions \$ payables par la CUQ. « C'est un dépassement de 7,9 millions \$ sur les prévisions de 11 millions \$ », dit M^{me} Boulanger.

Tel, il faut préciser que le Comité se fie sur une déclaration de l'ex-président de la CUQ, M. Michel Rivard, en 1988, selon lequel les coûts de fonctionnement des deux stations, entretien et frais de financement compris, étaient estimés à 7,2 millions \$ annuellement. En dollars 1994 ça veut dire 9,1 millions \$ et il faut ajouter 1,9 million \$ pour le coût des traitements pour la co-incinération des boues.

M. Mercier dit ne pas être responsable des déclarations de son prédécesseur. Mais le fonctionnement des deux stations de traitement coûte 8,5 millions \$, incluant le séchage des boues. Des montants qu'ajoute le Comité de vigilance il y a 6,8 millions \$ pour le financement de la construction des stations et des réseaux et 3,5 millions \$ pour l'entretien du réseau.

L'enquête que le Comité réclame devrait s'étendre aux coûts de fonctionnement et même plus : « Nous voulons une vérification intégrée », en profondeur, dit la présidente.

Ça signifie jusqu'à une campagne d'échantillonnage au fleuve que la CUQ refuse au Comité de vigilance « sous prétexte qu'il y a eu suffisamment d'études ».

M. Mercier réplique qu'en ce qui concerne les coûts des stations le gouvernement a fait faire un travail de vérification par la firme Gilles Guérin et associés en 1991. « C'est à lui de faire enquêter le Vérificateur général s'il le veut. »

Le Comité remettra officiellement son rapport au conseil de la CUQ cet après-midi et ça risque de faire du feu car plusieurs élus ne se gênent pas pour mettre en doute la qualité du travail du Comité et quelques-uns sont déjà allés jusqu'à souhaiter son élimination.

3360 ampoules dans le sapin en fer!



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Depuis hier soir, un « arbre » de Noël en fer, haut de 32 pieds, illumine de ses 3360 ampoules le carrefour du boulevard René-Lévesque et de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Ce « sapin » métallique a été érigé là, à l'initiative de la Commission de la capitale nationale, de Place Québec/Trizec et de la Société du Centre des congrès de Québec pour remercier la population de la patience manifestée pendant les travaux de réaménagement du boulevard René-Lévesque. Il brillera de tous ses feux tous les soirs de l'hiver entre 16 h et 2 h.

TAXES À SAINTE-FOY

10\$ pour les abris d'autos

FRANÇOIS POULIOT

Le Soleil

SAINTE-FOY — Tel que prévu, la mairesse Andrée Boucher a annoncé hier une hausse de 4,5 % du compte de taxe à Sainte-Foy. L'augmentation s'accompagne toutefois de nouvelles tarifications, dont l'une sur les abris temporaires et l'autre sur les immeubles de trois étages et plus.

M^{me} Boucher a en outre annoncé qu'elle retire son projet de frais d'enregistrement de 10 \$ qu'elle voulait imposer aux cyclistes fidèles.

Le compte de taxe résidentiel et commercial de Sainte-Foy passe de 1,09 à 1,14 \$ du 100 \$ d'évaluation. La taxe sur les immeubles non résidentiels demeure à 1,38 \$ du 100 \$. Concrètement, c'est une augmentation de 50 \$ sur la résidence moyenne.

Le total du budget atteint cette année 118 millions \$, en hausse de 1,14 % sur l'an dernier. Dans le but de prévenir la vague de contestations d'évaluation et afin de composer avec les nouvelles ponctions du provincial, la mairesse a affirmé que le programme d'immobilisation serait réduit pour les trois années à venir et indiqué qu'un sérieux examen de conscience devrait être fait sur la rémunération des 731 employés de la ville qui, avec une masse salariale de plus de 43 millions \$, s'acaparent 36,7 % du budget.

FLOPPÉE DE TAXES SPÉCIALES

En marge de l'adoption de ce budget, le conseil municipal a aussi adopté de nouvelles tarifications. Ainsi, il en coûtera 10 \$ à chaque citoyen qui installera désormais dans sa cour un abri temporaire. La mesure s'applique aussi à ceux qui couvriront leur allée piétonnière, quoique l'on n'ait pas encore déterminé si deux permis seront nécessaires. La ville prévoit ainsi aller chercher quelque 30 000 \$.

Les immeubles de trois étages et plus, ou ceux dont la superficie est supérieure à 500 mètres carrés, se verront quant à eux taxés à 0,10 \$ le mètre carré. Selon l'administration, la mesure vise à rentabiliser l'acquisition de certains équipements incendie qui ont été rendus nécessaires par la présence de ces édifices. La taxe devrait rapporter 325 000 \$.

Quant à la tarification sur l'enlèvement de la neige, elle passe de 4 \$ à 6 \$ le mètre linéaire, là où elle faisait déjà l'objet de ramassage. D'autres secteurs sont créés où la neige sera enlevée lorsqu'il sera tombé tantôt 100 cm (2 \$ le mètre linéaire), tantôt 150 cm (1,50 \$ le mètre), tantôt 200 cm (1,00 \$ le mètre).

Et, pour se conformer à une nouvelle politique de la CUQ, Sainte-Foy demandera à ses résidents 30 \$ pour un permis les autorisant à abattre un arbre.

Ado trouvé mort gelé à Baie-Comeau

ANNIE ST-PIERRE
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Les policiers municipaux de Baie-Comeau poursuivent leur enquête pour éclaircir la mort suspecte d'un adolescent de 15 ans, qui a été retrouvé inanimé et littéralement gelé, dans la nuit de dimanche à hier, derrière une maison mobile du parc Parent.

Les circonstances du décès d'Éric Desrosiers demeurent plus que nébuleuses.

Selon ce qu'a pu apprendre LE SOLEIL, la victime était accompagnée d'un ami au moment où elle aurait perdu conscience dehors, à l'arrière du 165, rue Parent, à Baie-Comeau. Pour une raison que les policiers ignorent toujours, personne n'a pu lui porter secours immédiatement.

Ce n'est que vers 23 h que le père de l'ami qui l'accompagnait aurait fait sa découverte. Il a frappé à la porte du 165, Parent et

ce sont les occupants de cette résidence qui ont immédiatement contacté le 9-1-1. Ces derniers, qui ne connaissent pas l'adolescent, croient qu'il était déjà mort et qu'il gisait derrière leur résidence depuis au moins six heures.

Les ambulanciers, arrivés sur les lieux vers 23 h 10, ont effectué des manœuvres de réanimation, mais le décès du jeune Desrosiers a été constaté au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau, vers 4 h hier.

Le service de police de Baie-Comeau considère cette mort comme étant suspecte, mais écarte l'hypothèse d'un suicide ou d'une guerre de gangs de rue.

L'hypothèse voulant que la victime était ivre morte est notamment envisagée.

Les enquêteurs se sont entretenus toute la journée avec plusieurs membres de l'entourage de l'adolescent, mais l'enquête a peu progressé.

Selon la police, la victime se rendait à son domicile, situé dans le quartier même où elle a été découverte sans vie.

Éric Desrosiers et son copain avaient quitté le centre sportif Henri-Desjardins, plus tôt dans la journée.

Une autopsie a été pratiquée, hier à Baie-Comeau, sur le corps de l'adolescent. Les résultats, qui seront dévoilés dans quelques jours, fourniront davantage de précisions sur cette mort tragique.

Le coronar Jean-Claude Dufresne, de Sept-Îles, a été avisé du drame et a ouvert une enquête. L'autopsie indiquera si le jeune Desrosiers avait consommé de l'alcool ou des drogues et s'il possédait des antécédents médicaux.

Il gisait sur la neige depuis au moins six heures

VENEZ! VENEZ! VENEZ!

VENEZ REVIVRE LA SPLENDEUR DES FÊTES D'ANTAN DANS LE LÉGENDAIRE MANOIR...

Et pour votre plaisir: patinoire, glissade, motoneige, raquette, ski alpin et de randonnée, traîneau à chiens, centre de détente-santé, etc.

Parmi nos forfaits vedettes:

• NOËL BLANC ou SAINT-SYLVESTRE & JOUR DE L'AN
Comprendant entre autres, les réveillons, les réveillons dansants, les soupers et les brunchs gastronomiques.

À partir de 231 \$ par forfait, par personne, en occ. double.
Et le Père Noël arrive en traîneau à chiens les 24 et 25 décembre.

• MANOIR & CASINO
Déjà un classique! Un prix abordable incluant le coucher, 10 \$ de jetons par chambre pour le jeu et l'accès à toutes les activités du Manoir.

À partir de seulement 46 \$ par personne, en occ. double*

• CHARLEVOIX EN MOTONEIGE

1 nuitée avec souper, petit déjeuner, motoneige pour 3 heures (vêtements et essence inclus), accès aux sentiers. À partir de 125,50 \$ par personne, en occ. double.*

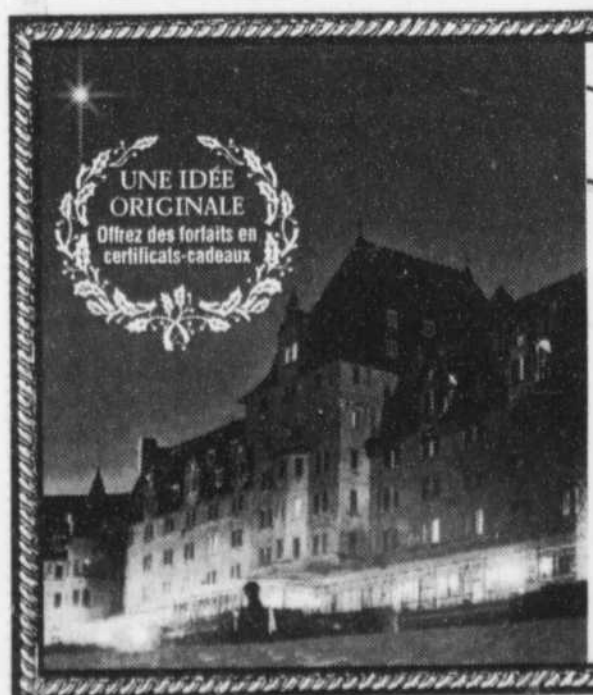
* Service mince, taxes en sus.

MANOIR RICHELIEU

1-800-463-2613

Casino de Charlevoix

(418) 665-5353 ou 1-800-965-5355



Le beau fixe à Lac-Saint-Charles



Jean-Claude Bolduc.

Ce sera presque le beau fixe pour les contribuables de Lac-Saint-Charles en 1996, grâce à des prévisions budgétaires de 1,8% plus basses que les dépenses de l'année qu'il achève. Neuf payeurs de taxes sur 10 auront le même compte qu'en 1995 ou le verront légèrement diminuer. Tandis que l'autre portion subira une légère augmentation variant de 0,1 à 1,6%, a annoncé hier soir le maire Jean-Claude Bolduc, en séance du conseil. Le taux d'imposition foncière passe de 1,33\$ à 1,36\$ du 100\$ d'évaluation, dans un budget équilibré de 6 535 626\$. Le maire Bolduc explique la surprenante réduction du budget de 1996 par le fait que les tarifs compensatoires des services d'aqueduc, d'égout et de cueillette des vidanges vont légèrement diminuer. Les 10% de contribuables qui paieront un peu plus cher de taxes sont d'ailleurs ceux qui ne bénéficient pas de l'aqueduc et des égouts municipaux. La taxe d'affaires est pour sa part maintenue intégralement au taux de 1995, à 7,2% de la valeur locative. Le maire a souligné le fait que Lac-Saint-Charles touchera quelque 56 454\$ de moins qu'en 1995 en subventions gouvernementales pour bien faire voir l'extrême obligation d'une constante vigilance administrative. «Notre marge de manoeuvre est très mince, a-t-il déclaré. Nous devons d'autant plus administrer très scrupuleusement chaque dollar que l'année d'après semble s'annoncer encore plus difficile que 1996.» M. Bolduc anticipe déjà une éventuelle hausse de taxes, sinon une baisse de services, pour 1997. A.B.

BEAUPORT Vol qualifié

Un homme d'environ 23 ans a commis un vol avec une arme de poing vers 22h40 dimanche, à l'accommodation Évangéline, sur la rue du même nom à Beaufort. Aucun coup de feu n'a été tiré, mais le voleur a fait coucher un client par terre, avant de pointer le commis et se faire remettre le contenu de la caisse. Le voleur, mesurant environ cinq pieds sept pouces et pesant autour de 160 livres, était vêtu d'un «jogging» gris et avait enfilé une cagoule noire. C.S.

SAINT-ROMUALD Compte de taxes plus élevé



Jean-Luc Daigle

Au terme du budget 1996 de la ville de Saint-Romuald, le propriétaire de la maison moyenne évaluée à 84 300\$ devra compter avec un compte de taxes plus élevé de 85\$ ou 4,9%, a fait savoir l'administration du maire Jean-Luc Daigle, hier soir. Le compte de taxes moyen des entreprises sera également augmenté de 4,9%. S'il elle s'est serrée la ceinture et réduit ses dépenses d'opération de près de 2%, l'administration municipale a toutefois dû compter avec une hausse du service de la dette à la suite des grands travaux de l'ex-mairesse Francine Dubé et l'augmentation des contributions aux organismes paramunicipaux. En outre, son budget 1996 est en conséquence en hausse de 4,6% par rapport à 1995. M.S.-P.

SILLERY Légère hausse de taxes

Les contribuables de Sillery subissent une légère hausse de taxe moyenne de 1,4% par maison unifamiliale pour 1996, malgré une certaine réduction du budget municipal. Ils paieront 34\$ de plus en taxes pour une maison de 215 400\$, qui constitue la moyenne de cette ville. Une hausse de taxe foncière de 99¢ à 1,02\$ du 100\$ d'évaluation est en bonne partie annulée par une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures de 155 à 120\$, indiquent les prévisions budgétaires de la prochaine année, déposées hier soir par le maire Paul Shoiry. Sillery prévoit dépenser 18 421 000\$ en 1996, ce qui veut dire 148 000\$ de moins que cette année. La principale coupure de dépenses survient dans la masse salariale. Une réduction du nombre d'employés réguliers de 90 à 84 fera économiser 186 000\$ à la ville. Le maire Shoiry indiquait du même coup que le bilan de 1995 se soldera par un surplus de 300 000\$, qui portera à quelque 1 000 000\$ le total accumulé par la ville à ce chapitre. Pour 1996, la taxe commerciale de Sillery augmente pour sa part de 1,29 à 1,36\$, mais, s'empresse de signaler M. Shoiry, 54% des propriétés visées verront néanmoins diminuer leur compte de taxes, en raison d'une baisse d'évaluation de 7% pour les trois prochaines années. Cette réduction de l'évaluation des commerces s'accompagne cependant d'une hausse de 1% pour celle des immeubles résidentiels. A.B.



Paul Shoiry

LORETTEVILLE Quatrième gel des taxes

Denis Giguère, le maire de Loretteville, était fier hier soir d'annoncer un gel de taxes pour une quatrième année consécutive, malgré l'annonce, à la dernière minute, du gouvernement québécois de réduire ses transferts aux villes, annonce signifiant un soudain manque à gagner de quelque 160 000\$. Ça ne signifie pas que tous les propriétaires auront le même compte de taxes qu'en 1995. C'est le propriétaire d'une maison moyenne évaluée à environ 80 698\$ qui sera dans cette situation, avec un compte de 1945\$. Le budget est inférieur de 332 531\$ à celui de 1995 qui était de 13 975 489\$. Celui de 1996 est de 13 692 958\$. En outre, le service de la dette diminue de 63 895\$ et se situe à 3 018 847\$. B.R.



Denis Giguère

TOURELLE 12 appels pour le meurtre du couple Vallée

La Sûreté du Québec a reçu pas moins de 12 appels de citoyens depuis qu'elle a divulgué, il y a une semaine, la description de deux vendeurs itinérants considérés comme témoins dans le dossier du double meurtre de Tourville. «À ce stade, nous ne pouvons tirer aucune conclusion, précise Jean-Bruno Latour de la SQ. Les enquêteurs vérifieront toutes les informations reçues avant de rencontrer des personnes.» Le policier a également laissé entendre que l'identité des témoins ne sera pas divulguée publiquement. Depuis la disparition du couple tourellois Victorien Vallée et Claudette Servant, le 29 mai, les policiers sont avares de commentaires et refusent systématiquement de dévoiler les détails de cette ténébreuse affaire. Le couple, abattu par balles, a été retrouvé le 30 juin. H.M.

VILLE VANIER Gel des taxes et baisse de la dette

Pas de hausse du taux de taxe, qui demeure à 1,39% du 100\$ d'évaluation, ou du compte de

taxes qui ne bougera pas, en 1996, pour les contribuables de Ville Vanier. C'est ce qu'annonçait hier soir le maire Robert Cardinal, qui présentait un budget de 14 118 255\$, en hausse de seulement 25 780\$ par rapport à l'an dernier. C'est dans ses surplus et à même son budget courant que la municipalité financera les travaux d'immobilisation prévus tel un nouveau garage municipal, la réfection du stationnement de l'aréna, l'achat d'équipement et de logiciels d'information et le remplacement du camion à sel. L'objectif demeure de réduire la dette de 2 millions\$ sur quatre ans. M.C.



Robert Cardinal

STCUQ

Des mécaniciens solutionnent un problème de conception sur 18 autobus neufs

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — Des mécaniciens de la STCUQ ont trouvé la solution à un problème de conception qui a causé le retrait de la route de 18 des 19 autobus neufs achetés cet été de Novabus de Saint-Eustache.

Le président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ), M. Claude Larose, a expliqué hier qu'un problème est apparu à la mi-novembre au système de propulsion des véhicules. Quand ce problème se présentait à un autobus, il y avait danger de perdre la servodirection. Le volant devenant soudaine-

ment beaucoup plus difficile à manier, il y avait risque de perdre la route. «Nous les avons donc retirés.»

AUTRES PROBLÈMES

La STCUQ était déjà en contact avec Novabus car d'autres problèmes avaient été décelés sur ces véhicules au moteur redessiné. Des représentants de l'entreprise se sont rendus à la STCUQ.

Mais les mécaniciens de l'organisme de transport en commun n'ont mis que

quelques jours pour trouver la solution au problème, dit M. Larose et Novabus la trouve satisfaisante au point de l'adopter. M. Larose ajoute que Novabus a dû fermer jusqu'en janvier cette partie de son usine.

Quant aux véhicules de la STCUQ ils retourneront sur la route progressivement d'ici la fin de janvier, à raison de deux par semaine.

«Nous avons envoyé des factures à Novabus qui paiera tous les coûts», conclut le président.

PATRO SAINT-VINCENT DE PAUL La ville soutient les propriétaires

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — La ville de Québec, via la SOMHADEC, apporte son soutien aux propriétaires du Patro Saint-Vincent de Paul dans l'étude d'un projet de revitalisation de cet îlot.

Le conseiller Jacques Fiset a dû le reconnaître hier soir lorsque le conseiller indépendant Jacques Jobin lui a posé la question.

Il a toutefois refusé de dire qu'il y avait «un vrai projet». La Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC) a accepté d'aider les Pères Saint-Vincent de Paul qui tentent de se trouver des partenaires pour réaliser un projet sur le site limité par la côte d'Abraham, la rue Saint-Vallier et l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Si un jour il y a nécessité pour la SOMHADEC de participer financièrement à un projet, «ça viendra au conseil», dit M. Fiset qui n'a pas répondu à M. Jobin quand il voulait savoir si on voulait réaliser un hôtel, une salle de spectacles ou encore une maison de la musique.

M. Jobin posait ses questions disant craindre que la SOMHADEC mette les taxes en otage dans un projet avec l'entreprise privée sur lequel les citoyens et même les conseillers n'auront pas eu droit d'intervention.

LA SAMARE DES ÉRABLES

M. Jobin a encore dénoncé la décision soumise par la SOMHADEC au conseil de devenir partenaire à 75% plutôt qu'à 50% dans le projet des condominiums La Samare des Érables. La SOMHADEC n'avait d'ailleurs pas daigné avertir les élus que le Groupe Synt avec lequel elle était en partenariat avait cédé ses parts à JN Construction. La SOMHADEC est un État dans l'État qui change les règles d'une entente sans préavis, juge M. Jobin. Même le nombre d'étages du projet est passé de cinq à six tandis que le coût lui grimpe à 6 millions\$ alors qu'il était prévu à 4,6 millions\$, ajoute le conseiller.

Le corps
d'une femme
est une fleur
et la lingerie
son parfum.
À Noël,
rendez
hommage à
sa beauté.



ROSA BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES
Place de la Cité,
Sainte-Foy: 652-3610

Beauté captivante.
Matériau inaltérable.

Rado La Coupole 'Céramique'. La beauté élégante avec le verre saphir délicatement bombé et le bracelet en céramique High-Tech. Elle est belle. Reste belle. Et sied comme une seconde peau.

A different world



La Coupole 'Céramique'

RADO
Switzerland

Garantie prolongée d'un an de Birks. Gravure sans frais. Certificat de remplacement de la pile gratuit.



BIRKS

PLACE STE-FOY 653-4035

Le yo-yo

Il y a quelques jours, Luc a reçu par la poste deux enveloppes. L'une contenait trois cartes de déclaration de chômage à remplir; l'autre, deux lettres datées du même jour et signées par le même fonctionnaire de l'assurance-chômage rebaptisée Développement des ressources humaines Canada. «Ma demande de révision a été entendue, s'est dit tout requinqué. Je vais enfin recevoir mon chèque.»

Dans la première lettre, datée du 29 novembre, le fonctionnaire au prénom qui commence par D (Dosithee?) écrit. «J'ai réexaminé votre demande et j'ai le plaisir de vous informer que votre exclusion a été annulée. Votre demande est donc acceptée à partir du 17 septembre 1995. De plus, n'oubliez pas de remplir vos cartes de déclaration. Si vous ne le faites pas et que votre situation change, vous pourriez perdre des prestations.»

Mais la seconde signée par Dosithee le même jour dit absolument le contraire: «Nous regrettons de vous informer que nous ne pouvons pas vous payer d'assurance-chômage à compter du 24 septembre 1995. Vous n'êtes pas intéressé à travailler parce que vous suivez votre cours de formation. Pour cette raison, vous n'avez pas prouvé votre disponibilité.»

Remarque en passant la subtilité dans le ton: quand Dosithee annonce une bonne nouvelle, il emploie le «je» singulier. «J'ai réexaminé...». Quand il coupe, il emprunte le «nous» pluriel, comme le pape. Notez aussi le ton péremptoire: «Vous n'êtes pas intéressé à travailler...» écrit-il à Luc.

Luc a poussé un soupir de soulagement. On a reconnu mon droit s'est-il dit en voyant les cartes à retourner. Un mois plus tôt, il avait essuyé un refus en recevant deux lettres contradictoires portant la même date. (C'est une manie chez Dosithee et ses amis). La première disait «Je vous écris pour vous informer que votre demande d'assurance-chômage commencera le 24 septembre 1995.» L'autre, dans la même enveloppe, affirmait tout le contraire: «Nous regrettons de vous informer que nous ne pouvons pas vous payer des prestations ordinaires à partir du 24 septembre car vous avez quitté votre emploi sans motif valable. Toutefois, vous pourriez avoir droit aux prestations de maternité, de maladie, etc.» Luc encaint? Sacré Dosithee!

Luc a demandé une révision de cette décision. La réponse est venue le 29 novembre. Une lettre disait noir, l'autre blanc. Pendant trois jours, il a flotté sur un nuage, car il a cru la première des deux lettres. Il s'attendait à recevoir un peu moins de 200 \$ par semaine (217 \$ brut) pendant 37 semaines. Mais un proche l'a ramené sur terre. «Tu n'auras pas de chômage, tu es inscrit à des cours» — «Mais voyons. Des cours du soir. Je suis disponible pour travailler!» C'est la deuxième lettre qui disait vrai. La confirmation de Dosithee lui est tombée dessus comme une tonne de bri-



Ghislaine Rheault

ques. Comment se sortir d'un pareil étau? Comment vivre, sans chômage, ni possibilité d'aide sociale. En septembre, il a quitté un emploi de commissionnaire à 7 \$ l'heure. Il travaillait depuis dix mois dans un espace non ventilé, à respirer des produits dangereux, sans protection. Un rapport de la CSST a ultérieurement

jugé ce poste insalubre. Il gagnait aussi un peu d'argent comme préposé aux cuisines et à l'entretien dans un centre d'accueil, comme TPO (-temps partiel occasionnel), à 14 \$ l'heure, depuis une couple d'années. Mais on lui a promis qu'avec un cours d'assistance aux bénéficiaires il pourrait obtenir un poste régulier. Avec le virage ambulatoire, il y aura aussi des besoins dans les CLSC, pour des soins à domicile. Il s'est inscrit à un cours en espérant améliorer son sort.

Mais depuis qu'on lui a refusé le chômage, il est dans un dilemme. Il serait plus payant d'abandonner l'école, de toucher son chômage... quitte à aboutir au B.S. Mais il a décidé de tenir le coup. À 33 ans, ce diplôme, c'est une lueur au bout du tunnel.

Sans se faire d'illusion, il a décidé d'en appeler de la décision, d'affronter un système cynique où on punit ceux qui veulent s'en sortir. Les programmes sont conçus comme ça. À l'assurance-chômage, à l'aide sociale, on pénalise ceux qui veulent étudier. Et hop!... on vous expédie dans

un autre programme. Et hop! on vous «dompe» aux prêts et bourses. «Je ne suis pas seul, dit Luc, il y en a d'autres comme moi.»

L'hiver sera rude, sans ressources. Un emploi de jour? Peut-être. Des heures sur appel au centre d'accueil? Quelques-unes. La semaine dernière, il a fait une demande prêts et bourses, espérant recevoir 2000 \$ à la mi-janvier. Il devra consolider sa vieille dette de 15 000 \$ contractées au cégep et à l'université... dans un cours qu'il n'a pas terminé. Il avait déjà payé 3000 \$, à raison de 182 \$ par mois. On avance en arrière!

En attendant janvier, il a demandé un prêt de dépannage à la polyvalente. «Amanché comme ça, j'aurais le goût de lâcher pour toucher mon chômage», a-t-il dit à la préposée pour tenter de la convaincre.

— «Mais si vous êtes pour lâcher, nous n'allons pas vous dépanner. Quelle garantie avons-nous?» Un cercle vicieux!

Il espère tenir jusqu'en mai. Car, le plus absurde de l'histoire, c'est qu'une fois son cours terminé, il aura droit au chômage. D'ici là, le fidèle et contradictoire Dosithee lui envoie une carte tous les 15 jours où il est écrit: prestation nette, 00 \$ et il enregistre les retours. «Ils se sont créés un système, dit Luc en commentant ces pratiques cyniques. Je ne touche pas un sou de chômage, mais je fais marcher leur machine...»

Où, il y a du cynisme chez les grands esprits qui ont conçu ces programmes et chez les fonctionnaires qui les appliquent. Je les imagine en train de jouer au yo-yo avec les gens suspendus à leurs décisions. «Et hop, en haut! Ton chômage, tu l'as! Et hop, en bas! Tu l'auras pas.»

FRACTIONNEMENT D'UN CONTRAT À EXPO QUÉBEC

Le directeur Savard pointe du doigt André Joncas

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le directeur d'Expo Québec, André Savard, a soutenu hier que son supérieur André Joncas, président de la Commission de l'expo, était l'un des responsables du fractionnement illicite du contrat de nettoyage et d'entretien accordé en 1994 par Expo Québec à l'entreprise Entretien Montcalm.

«Je me suis évertué à leur dire que dès le départ le processus était faux. M. Joncas s'est même mis à me dire que je le harcelais. Il disait toujours, on va régler ça avec monsieur Larose», a-t-il notamment lancé.

M. Savard témoignait devant le juge Laurent Cossette, de la cour municipale, chargé de faire la lumière sur l'affaire.

CONTRAT NON RENOUELÉ

Il a affirmé qu'un mois avant l'Expo 94, il avait eu confirmation que l'entreprise à qui avait été accordé le contrat de surveillance et d'entretien l'année précédente, ne voulait plus le renouveler.

À ce moment, selon ses dires, le directeur des services techniques d'Expo, Pierre Bilodeau, lui a souligné

chaque fois, je demandais à M. Joncas: en avez-vous parlé à M. Larose (vice-président). J'aurais aimé qu'on ait l'assurance que le conseil d'administration de la commission allait ratifier le geste. Chaque fois, il me répondait qu'il s'en occupait.»



André Joncas

CONTRADICTIONS

De grands pans du témoignage d'André Savard ont cependant été contredits par Pierre Bilodeau. Ainsi, le directeur des services techniques est venu raconter que lors de l'ouverture des soumissions, c'est le directeur des opérations financières, Yvan Caron, qui avait soulevé l'irrégularité du processus en cours.

Selon lui, André Savard a alors plutôt répondu: «Pas pire que Bégin», faisant allusion à d'autres fractionnements de contrats (dont l'approbation ne relevait cependant pas du conseil municipal mais uniquement du CA de

la Commission de l'expo) survenus lors du séjour de M. Bruno Bégin au poste de directeur général adjoint marketing.

M. Bilodeau a de même affirmé que c'est M. Savard qui s'est chargé de la rédaction des deux contrats intervenus avec Entretien Montcalm et qu'il lui a demandé de les signer à sa place, parce que c'est lui qui surveillerait les travaux sur le terrain.

Le représentant d'Entretien Montcalm, Yves Vermette, a de son côté soutenu que lors d'un coup de fil, An-

dré Savard lui avait suggéré les montants des deux contrats conclus par la suite. Il a cependant ajouté que jamais ce dernier ne lui avait fait part de problèmes légaux dans leur attribution. Yves Vermette a ajouté qu'il n'avait en aucun temps versé d'avantages à qui que ce soit pour obtenir ces contrats et que personne ne lui en avait demandés.

L'enquête reprend demain. André Joncas ne pourra cependant pas être entendu avant janvier pour cause de maladie.

RÉSERVE DES LAURENTIDES

4 autres accidents au km 108

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — Non, ce n'est pas le mauvais sort qui s'est abattu sur le kilomètre 108, dans la Réserve faunique des Laurentides. Il semble qu'il faille plutôt regarder du côté de la poudrerie pour expliquer que quatre accidents s'y soient produits au cours de la nuit de dimanche à hier.

Aucun de ces accidents n'a eu de conséquences graves, mais la Sûreté du Québec a tout de même demandé une vérification au ministère des Transports du Québec.

Le kilomètre 108, c'est cette longue côte qui vient après le Camp Mercier, lorsque l'on roule en direction de Chicoutimi. Des travaux de correction y ont justement été effectués l'été dernier.

Hier, la porte-parole aux Transports, Lyne Paradis, a indiqué que les vérifications effectuées auprès de l'entrepreneur responsable de cette portion de la route, la compagnie Beaver, ne démontrent aucune faute de sa part.

À de nombreuses reprises au cours de la fin de semaine, et dans la nuit de dimanche notamment, la compagnie a épandu des abrasifs, le sel ne tenant pas la route en raison du vent. Cette portion de la route a été particulièrement visée en raison de la poudrerie qui y sévissait, rapporte M^{me} Paradis.

«Il faut comprendre que dans le Parc, il y a différentes zones climatiques, et qu'on ne peut avoir le contrôle sur tout. La poudrerie, on n'a malheureusement pas encore de remède à ça», relève M^{me} Paradis.

La porte-parole souligne que 53 % des voitures ne sont toujours chaussées que de pneus quatre saisons.



GANT
SUÈDE SPORT TWIK
16.⁹⁹

Rabais de 15% sur un gant suède exclusif à poignet ruban élastique brodé twik, gansé cuir ton sur ton, doublure polaire. Noir, chocolat. P.m.g.

la maison
simons
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Le plus beau choix de cadeaux décoratifs à Québec

Importateur, sans intermédiaire

CÉRAMIQUE
D • É • C • O • R
Céramique d'abord!

Boutique Art
Un complément raffiné qui contribuera à la beauté de votre décor.

4220, 3e Avenue ouest, Charlesbourg, Qué. • 627-0122

Une montre qui hérite de l'excellente réputation des fameux couteaux de l'Armée suisse du fabricant "Victorinox" Garantie 2 ans

SWISS ARMY

Bijouterie Webster
LA CONFIANCE EST D'OR

Place l'Ornière 843-1710
Place des Quatre-Bourgeois 659-1555
Place de la Cité 656-6657
Galerias Charlesbourg 622-1075
Galerias Chagnon 815-3756

LE QUÉBEC LE CANADA

Une femme au poste de lieutenant-gouverneur?

Il serait plus que temps, soutiennent certaines d'entre elles

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien doit continuer ses gestes d'ouverture à l'endroit de la gent féminine en nommant une femme au poste de lieutenant-gouverneur du Québec.

Tel est l'avis de certaines femmes interrogées par LE SOLEIL qui militent ou ont déjà milité à faire avancer la cause de leurs consoeurs au pays.

Agé de 71 ans, l'actuel lieutenant-gouverneur, Martial Asselin, a terminé son mandat de cinq ans le 9 août. Mais M. Asselin et le bureau du premier ministre Chrétien ont convenu de prolonger ce mandat pendant quelques mois, à tout le moins jusqu'à ce que la bataille

référendaire soit terminée. Son successeur devrait être choisi bientôt.

Aucune femme n'a occupé jusqu'ici ce poste qui est devenu hautement symbolique au fil des ans.

«Le gouvernement fédéral a une bonne occasion de démontrer qu'il met en pratique ce qu'il a toujours dit. Il l'a fait au Sénat en nommant des femmes. Ce serait une nouvelle ouverture que de nommer une femme à ce poste-là», a

opiné Lucie Pépin, qui a été présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

Selon Mme Pépin, qui a été députée libérale d'Outremont de 1984 à 1988, une femme serait toute désignée pour occuper ce poste à un moment où l'unité canadienne est mise à l'épreuve.

La femme nommée devrait «croire au Québec, avoir le sens politique, de l'intuition et prête à faire la part des choses», a ajouté Mme Pépin qui oeuvre maintenant à la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Françoise David n'en ferait pas un cheval de bataille

La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David, s'est dite favorable à la nomination d'une femme, mais elle a dit estimer que ce poste n'est pas celui qui permettra le plus de faire avancer la cause des femmes.

«C'est une bonne idée, mais je n'en ferai un cheval de bataille parce que je ne crois pas que ce soit le poste le plus important qui fera avancer la cause des femmes», a-t-elle déclaré.

Nommée au Sénat il y a quelques mois, Céline Hervieux-Payette a fait valoir de son côté que le premier ministre

Chrétien avait fait beaucoup de place aux femmes depuis son élection en octobre 1993. «Ce qui est le plus important, c'est que la personne nommée croit au fédéralisme. Mais il est évident qu'il y a une abondance de femmes compétentes au Québec qui pourraient être nommées à ce poste», a-t-elle dit.

Au bureau du premier ministre, une porte-parole, Leslie Swartman, s'est limitée à dire que M. Chrétien avait un bon dossier à ce chapitre.

En plus d'avoir nommé quelques femmes au Sénat, le premier ministre a aussi procédé à la nomination d'une femme, Margaret Norri McCain, au poste de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick en avril 1994.

Hausse des quotas de chasse aux phoques



COLLABORATION SPÉCIALE, REI OHARA

Le ministre des Pêches, Brian Tobin, ne rouvrira aucune zone de pêche dans l'Atlantique l'an prochain. Il a toutefois augmenté le quota de la chasse aux phoques du Groenland, affirmant que ceux-ci menacent les réserves de poisson, déjà près de l'extinction, de la région. Pour 1996, le ministre Tobin a augmenté le nombre de prises de phoques du Groenland à 250 000; il était de 186 000 l'an dernier. Il travaille également avec l'industrie de la chasse aux phoques pour trouver de nouveaux débouchés qui permettraient d'augmenter les prises effectivement réalisées. L'an dernier, celles-ci atteignaient 60 000 bêtes. Selon les observations du ministère, la population de phoques du Groenland sur la côte Est en 1994 était de 4,8 millions alors qu'elle atteignait 3 millions en 1990. Le ministre des Pêches estime que chaque année, ces phoques mangent plus de 140 000 tonnes de morue de l'Atlantique, un poisson particulièrement vulnérable dont le déclin a fait perdre des dizaines de milliers d'emplois dans les Maritimes. Les groupes environnementalistes sont plutôt mécontents. À Toronto, la porte-parole de Greenpeace, Mary MacNutt, a accusé le ministre de transformer les phoques en boucs émissaires parce que le gouvernement fédéral a été incapable de gérer les stocks de poissons. En Angleterre, une organisation écologique, la International Fund for Animal Welfare (IFAW), a demandé à ses partisans de ne pas acheter de saumon canadien afin de protester contre la décision du ministre Tobin.

Jean Chrétien incite au calme

«Le bilan est de 2 à 0» sur le front constitutionnel

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — En dépit d'une mince victoire des forces fédéralistes au référendum d'octobre, le premier ministre Jean Chrétien termine l'année en incitant les Canadiens au calme.

«Il ne faut pas s'en faire», a-t-il lancé au cours d'un entretien de 45 minutes accordé au réseau CTV.

«Nous avons gagné et le bilan, c'est 2 à 0. 2 à 0, on est dans une bonne position», a-t-il rétorqué aux interviewers de CTV.

Pour de nombreux Canadiens, la victoire serrée du camp du NON le soir du 30 octobre a été un réveil brutal.

Jusqu'à une semaine avant le référendum, le premier ministre répétait aux Canadiens que les Québécois allaient rejeter massivement le projet de souveraineté.

Hier, le premier ministre s'est présenté comme l'homme de l'heure, celui qui pourra mater le mouvement souverainiste du Québec. Pourquoi? «Parce que je suis le premier ministre et que j'ai beaucoup d'expérience», a-t-il répondu sans hésiter.

Il a expliqué que son équipe n'avait pas prévu «l'effet Bouchard», mais que le camp fédéraliste avait donné un «grand coup» pendant la dernière semaine de la campagne. «Et nous

avons gagné.»

«Est-ce que quelqu'un d'autre pourrait le faire mieux que moi? On peut toujours rêver à un messie mais la réalité, c'est que c'est moi le premier ministre. Au lendemain du référendum, j'ai donné suite à mes promesses, j'ai agi rapidement et j'ai l'appui à 100% de mon caucus», s'est-il défendu.

Pour lui, la crise que vient de traverser le Canada n'est pas pire que les autres. «Le Canada est en crise perpétuelle, a-t-il relancé hier. C'est un pays très difficile à gouverner car il y a toujours des forces régionales qui s'affrontent...»

Selon lui, si la Providence l'a épargné, c'est pour qu'il continue à défendre la cause du Canada, a-t-il précisé en parlant de la visite d'un assaillant au 24, Sussex. «Si Dieu a épargné ma vie, c'est parce que je veux la consacrer à la cause du Canada.»

Lorsque les interviewers ont voulu savoir si M. Chrétien avait une bonne stratégie pour faire face à un troisième

référendum au Québec, M. Chrétien a répondu par l'affirmative, sans donner de détails.

Selon lui, le gouvernement fédéral sera beaucoup moins «tolérant» une prochaine fois et dénoncera sur-le-champ les demi-vérités lancées par le camp du OUI.

M. Chrétien n'a pas voulu dire quels pouvoirs il entendait utiliser pour faire échec au prochain référendum. D'ailleurs, le premier ministre semble convaincu qu'un référendum n'est pas dans l'air, a-t-il expliqué. C'est du moins l'impression qui se dégage d'une rencontre la semaine dernière avec Lucien Bouchard, le chef démissionnaire du Bloc québécois.

M. Chrétien considère qu'il est sur la même longueur d'onde que Lucien Bouchard. Ce dernier lui a indiqué qu'il voulait axer ses efforts à Québec sur la création d'emplois.

«Dites-moi lorsqu'il y aura un référendum, et je vous dis que nous serons prêts. Il n'y a aucun problème, ce n'est rien. Qu'est-ce qu'un référendum? C'est une campagne de 35 jours, c'est tout.»

Selon lui, une décentralisation à outrance affaiblirait le rôle du gouvernement central. Là-dessus, sa vision n'a pas changé depuis 30 ans et ne changera pas, a-t-il admis hier.

Pas de pub destinée aux jeunes

L'industrie du tabac se donne un code d'éthique

■ OTTAWA (PC) — L'industrie du tabac annoncera aujourd'hui un nouveau code d'éthique publicitaire par lequel elle devrait s'engager à ne pas faire de publicité destinée aux jeunes.

Les groupes de santé rejettent à l'avance ce code d'autodiscipline, affirmant qu'il s'agit d'un geste de relations publiques de la part des compagnies de tabac qui tentent d'éviter la nouvelle interdiction imposée par le gouvernement fédéral aux publicités sur le tabac.

Les compagnies «n'ont certainement pas intérêt à faire des choses qui vont diminuer la consommation de tabac», a déclaré hier M. David Sweanor de l'Association des droits des non-fumeurs.

M. Sweanor prédit que le code énoncera des promesses comme de ne pas apposer les publicités dans le voisinage d'écoles, de ne pas faire appel à de jeunes gens pour celles-ci et de ne pas associer la cigarette à une belle apparence ou à la réussite.

«Ce sont des clauses standard que les compagnies de tabac utilisent partout dans le monde.»

La ministre fédérale de la Santé Diane Marleau a promis la semaine dernière l'adoption d'une nouvelle loi contre le tabac qui comprendrait l'interdiction de publicité de ce produit. Les consultations sur le projet de loi vont débiter en janvier.

Les fabricants de cigarettes n'ont pas fait de publicités au Canada depuis 1988, alors que le fédéral adoptait la Loi sur le contrôle des produits du tabac qui l'interdisait formellement.

En septembre dernier, la Cour suprême du Canada invalidait d'importantes dispositions de cette loi parce qu'elles contrevenaient à la protection de la liberté d'expression de la Charte canadienne des droits et libertés.

Jean Coutu tient à la vente de cigarettes

MONTREAL (PC) — Le pharmacien Jean Coutu ne fume plus depuis 27 ans parce qu'il considère que le tabac est un produit nocif pour la santé. Il entend toutefois continuer à vendre des cigarettes dans ses commerces, malgré l'opposition de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

C'est ce qu'il a soutenu, hier, devant un comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens où il est accusé d'avoir vendu des cigarettes dans sa pharmacie de l'avenue Mont-Royal. L'Ordre considère que la vente du tabac est incompatible avec l'exercice de la profession de pharmacien.

M. Coutu a fait remarquer que la vente des cigarettes se fait aux caisses situées dans la partie commerciale de ses établissements, qui est distincte de l'aire réservée à la vente des médicaments, et que l'Ordre des pharmaciens n'a rien à voir avec ce qui se passe dans la partie commerciale.

«Il n'appartient pas qu'aux seuls pharmaciens d'être protecteurs de la santé», a-t-il soutenu.

Or, a dit M. Coutu, 80% des clients

qui entrent dans ses commerces pour acheter du tabac en profitent pour faire d'autres achats. Il tient donc à l'attrait qu'exercent les cigarettes.

UN PRODUIT LÉGAL

En Ontario, où la vente des produits du tabac est interdite depuis environ un an, M. Coutu a noté la perte de 2000 clients dans une de ses pharmacies.

«Le tabac est un produit légal, non contrôlé, facilement accessible» et le pharmacien Jean Coutu n'enfend pas renoncer à en vendre. Il ne croit pas être en position de modifier les habitudes de consommation des deux millions de fumeurs québécois.

Il estime par contre que le gouvernement pourrait décider de changer les règles du jeu et en contrôler la vente en la réservant à la Société des alcools du Québec, par exemple. Il croit que les pharmaciens, dont la profession est de contrôler les drogues et les poisons, seraient bien placés pour s'occuper de la vente exclusive des produits du tabac et voir à ce que les trop jeunes n'y aient pas accès.

Exclusivité
Hélène Savard
Papillon en rubis zoïste
et or 14 K. Déjà vendu.



W.R. Savard vous offre son *solde* avant Noël.

Afin de vous faciliter l'achat de vos cadeaux, nous avons pris le temps de faire une sélection spéciale parmi nos prestigieuses collections et de vous l'offrir à rabais, juste à temps pour Noël.

Horaires à partir du 7 décembre, en semaine, tous les soirs jusqu'à 20 h, samedi de 9 h à 17 h

OUVERT DIMANCHE de 11 h à 17 h

W.R.
SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER

2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418.653.3115

Campagne de vaccination contre la rougeole dès février

■ QUÉBEC (PC) — Craignant une nouvelle épidémie, le ministère de la Santé lance une campagne de revaccination contre la rougeole dès le mois de février auprès de tous les enfants du primaire et du secondaire.

Selon les autorités du ministère, au moins 10 % des enfants d'âge scolaire sont insuffisamment protégés contre la maladie avec le vaccin qu'ils reçoivent à l'âge de 12 mois.

« Mais nous n'avons aucun moyen d'identifier ces enfants à risque », explique Christine Colin, sous-ministre adjointe à la Santé. Le ministère a donc décidé de lancer une campagne générale de revaccination auprès de 1,6 million d'enfants québécois.

Le ministère croit qu'une nouvelle épidémie de rougeole se prépare pour cette année. La dernière épidémie, en 1989, avait atteint plus de 10 000 enfants; sept en étaient morts.

« Le cycle de la maladie est assez régulier, aux quatre ou cinq ans. On a une population vulnérable et on obser-

ve que l'Ontario connaît une recrudescence de cas récemment », souligne Mme Colin.

La campagne, qui s'étendra entre février et la fin du mois d'avril, sera organisée par les CLSC du territoire québécois en collaboration avec les écoles primaires et secondaires. L'opération coûtera quatre millions \$.

Il n'existe pas de médicament contre la rougeole. Mais désormais, en plus du vaccin qu'ils reçoivent à un an, les nouveau-nés devront se faire revacciner contre la maladie à l'âge de 18 mois.

Un grand nombre de Canadiens voient l'avenir de leur pays en noir

■ TORONTO (PC) — Une grande partie des Canadiens voient l'avenir du pays en noir, révèle un nouveau sondage.

« En 20 ans d'analyse de sondages, ce sont les résultats les plus noirs que j'ai jamais examinés », a indiqué l'expert en sondage Allan Gregg, de la firme Strategic Counsel.

« Près d'un Canadien sur trois, et un Québécois sur deux, croirait que d'ici la fin de la décennie, notre pays tel que nous le connaissons n'existera plus. »

Strategic Counsel a réalisé ce son-

Le Canada actuel n'existerait plus en l'an 2000

dage pour le magazine *Maclean's* et l'émission *The National* de CBC, entre le 9 et le 15 novembre auprès de 1610 adultes. Un échantillon national de 1200 personnes est considéré juste à plus ou moins 2,8 %, 19 fois sur 20.

Les personnes interrogées se sont fait demander à quoi ressemblerait la vie au Canada en l'an 2000. Trente-et-un pour cent des sondés croient que le

Canada sera un endroit moins agréable pour vivre et 29 % estiment que le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui n'existera plus.

Par ailleurs, 65 % sont d'avis que le fossé entre les riches et les pauvres s'agrandira, 53 % estiment que la qualité de vie des aînés sera pire pendant que 81 % croient que le régime de retraite du Canada sera moins généreux ou en banqueroute.

D'autre part, 89 % croient que les programmes sociaux seront amoindris ou carrément éliminés et 70 % jugent que le degré de taxation sera plus élevé.

EN BREF

RETRAITE À 65 ANS
Les jeunes du PQ l'exigent

Dans la foulée des derniers messages laissés par le premier ministre Jacques Parizeau, vendredi dernier, le Comité national des jeunes du Parti québécois propose d'adopter une loi rendant obligatoire la retraite à 65 ans, au Québec, afin de faire de la place aux jeunes. Le président du Comité national des jeunes du PQ, M. Éric Bédard, soumet l'idée d'une loi, qui viserait dans un premier temps le secteur public et parapublic. Pour l'entreprise privée, « on verra avec l'expérience », suggère-t-il en entrevue. « Idéalement », il souhaiterait qu'elle soit aussi incluse. (PC)

ÉQUITÉ SALARIALE
La CSN accuse

La CSN a reproché hier au gouvernement du Québec de reculer sur ses engagements en matière d'équité salariale. Le syndicat estime louable le dépôt d'un avant-projet de loi sur la question, vendredi dernier, mais affirme qu'elle aurait préféré un véritable projet de loi pour éviter les délais. Le syndicat a en outre rappelé que le premier ministre Parizeau en avait fait une promesse aux dernières élections ainsi que lors de la marche des femmes. La CSN demande à Québec de ne pas exclure les employés de l'Etat d'une éventuelle loi. (PC)

PIERRE ROBITAILLE



Depuis 40 ans, des cadeaux qui font rêver, à la portée de votre bourse!

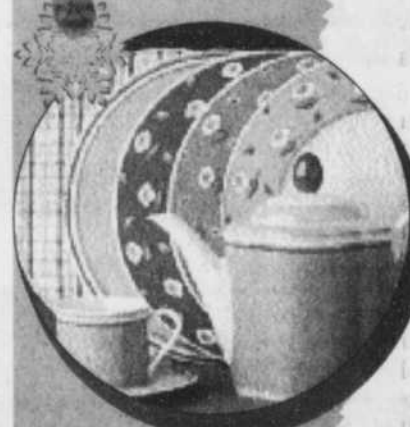
Villeroy & Boch



Fabricant de réputation internationale, Villeroy & Boch présente « Design naïf », un service de vitro-porcelaine aux scènes tendres, à la manière des peintres naïfs.



« Indian Look », un inimitable mélange de folklore, d'art ethnique et de design européen. Vitro-porcelaine typiquement Villeroy & Boch, garantie au lave-vaisselle.



À chaque jour, une nouvelle association... Avec la collection « Switch », toutes les combinaisons sont possibles. Un design astucieux et original signé Villeroy & Boch.

La boutique

Pierre Robitaille

CADEAUX TOUT CHOISIS
Place Ste-Foy
653-7260

Chicoutimi, mardi 19 h 45, Jean-Marc fait un virement de fonds.

C'est maintenant possible!

Gérez vos affaires et effectuez vos transactions bancaires... de chez vous, en toute confidentialité.

Procurez-vous le tout nouveau logiciel

« Le Guichet personnel™ » de la Banque Nationale et un PC multimédia d'IBM,

pour moins de 100 \$ par mois.

Cette offre incroyable est accompagnée d'une garantie de satisfaction de 30 jours ou argent remis sur le PC et se termine le 31 janvier 1996.

BANQUE NATIONALE



IBM

Des solutions pour une petite planète

1 800 376-6668

POUR COMMANDER OU EN SAVOIR PLUS, APPELEZ DU LUNDI AU VENDREDI, ENTRE 9h ET 20h OU LE SAMEDI, ENTRE 9h ET 16h.

*Certaines conditions s'appliquent.

IBM et Aptiva sont des marques de commerce d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée.

Le Guichet personnel est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada.

Charest fustige les « improvisations » de Chrétien

JULES RICHER
Presse canadienne

OTTAWA — Selon le leader conservateur Jean Charest, le premier ministre Jean Chrétien a fait fausse route après le référendum en se lançant dans des offres constitutionnelles « improvisées ». Il aurait plutôt dû s'en tenir à des réalisations concrètes qui auraient permis de s'attaquer véritablement au problème des finances publiques.

« Je suis déçu des épisodes post-référendaires », a-t-il expliqué, hier, en traçant un bilan de fin d'année. Le vent de changement qui aurait dû s'abattre sur le Canada a soufflé bien faiblement, croit-il.

« On ne semble pas vouloir s'en saisir (...) On ne semble pas vouloir trouver une inspiration dans le consensus significatif à travers le pays, dont le catalyseur est la situation fiscale que nous vivons », a souligné M. Charest. Il ne faudrait surtout pas attendre que la poussière retombe avant d'entreprendre ce grand ménage fiscal et budgétaire.

Il faut « bouger tout de suite » sur ces questions, estime le chef du Parti conservateur, selon qui toutes les actions du gouvernement, que ce soit lors du dernier budget ou après le référendum, ont été improvisées. M. Charest reproche aux libéraux de ne pas s'être fixé d'objectif pour en arriver à une élimination du déficit.

Mais l'improvisation ne s'est pas limitée aux libéraux, elle a été le lot également de l'opposition, particulièrement du côté des réformistes. Les sorties virulentes du chef Preston Manning au cours des dernières semaines, notamment lorsqu'il a exigé la démission du premier ministre Chrétien, témoignaient d'un parti mal en point qui ignore où il s'en va.

« Nous sommes de retour à la politique du 'rat pack' », a soutenu M. Charest, en évoquant l'époque où les

libéraux attaquaient férocelement le gouvernement conservateur.

Par ailleurs, M. Charest a admis qu'il recevait des documents internes du Parti réformiste. Il en a exhibé un, hier matin, une note présentant le compte rendu d'une réunion rassemblant le personnel politique du parti au mois d'août. On mentionne, entre autres, dans le document que M. Charest devrait faire l'objet d'attaques incessantes.

Par ailleurs, le leader conservateur a défendu à nouveau ses absences lors des votes à la Chambre des communes. Depuis le début de l'actuelle législature, il n'a voté qu'à six reprises sur les 390 votes qui ont été enregistrés. Il a affirmé avoir préféré se concentrer sur la reconstruction de son parti. Il a aussi voulu dénoncer de cette façon le mauvais traitement dont il serait victime aux Communes.

Toutefois, il s'est excusé de ne pas avoir pris part, la semaine dernière, au vote sur la résolution accordant un statut de société distincte au Québec. « Pour la résolution sur la société distincte, a-t-il expliqué, je n'y suis pas allé parce que c'était pour protester contre le fait qu'on ne m'accordait pas le droit de parole à la Chambre des communes après le référendum. Cela étant dit, je reconnais aujourd'hui que ce n'était pas une bonne raison (...) Ce n'est pas une bonne idée, quand on est déçu ou par dépit, d'agir comme cela », a-t-il admis.



Le ministre de l'Éducation Jean Garon

ÉDUCATION AUX ADULTES

Garon revoit les règles de financement

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation annoncera aujourd'hui une série d'actions pour assurer plus de rigueur, de transparence et d'équité dans le financement de l'éducation aux adultes.

L'intervention du ministre et député de Lévis, Jean Garon, suivra de quelques heures la divulgation du rapport de la commission Jean F. Keable sur la falsification des listes de présences au Centre d'éducation des adultes des Chutes, de la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière. Le ministère de l'Éducation estime à plus de 600 000 \$ le surfinancement retiré par le CÉAC entre 1991 et 1995.

Le ministre Garon, qui participait hier à Lévis à une soirée de consultation et de promotion sur la formation professionnelle chez les jeunes, n'a pas voulu dévoiler son plan d'action. Son

attaché de presse a cependant indiqué que le ministère ne pouvait tolérer un système qui favorise la falsification et la tricherie. Il ne peut préciser si des situations similaires à celle rencontrée à la commission des Chutes-de-la-Chaudière existent ailleurs au Québec.

Dans le cadre de sa quatrième journée de consultation et de promotion sur la formation professionnelle, le ministre a axé hier soir ses interventions sur le nécessaire partenariat école-entreprise et sur l'urgence de valoriser la formation professionnelle.

Sur le premier point, il a averti les 400 représentants du milieu scolaire, les parents, les étudiants et les entrepreneurs présents que le gouvernement n'avait pas d'argent pour bâtir des entreprises dans les écoles. Les entreprises devront donc ouvrir davantage leurs portes aux stagiaires. M. Garon s'est opposé toutefois à la proposition de coéducation.

Les délégués régionaux résistent

QUÉBEC (PC) — Les 16 délégués régionaux n'ont pas l'intention de se laisser écartier du décor politique sans avoir tenté une dernière fois de sauver leur statut de conseillers du gouvernement et celui du ministre responsable du Développement des régions.

Hier, un document suggérant une réforme de la fonction et une nouvelle structure a été remis au premier ministre Jacques Parizeau. Le ministre du Développement régional, Guy Chevrette, a pour sa part reçu la proposition du bureau des délégués, vendredi.

Au cours d'une entrevue téléphonique, le délégué régional de l'Abitibi-Témiscamingue, Remy Trudel, a expliqué que l'objectif de la nouvelle proposition est de conserver « le rôle de haut-parleurs des délégués régionaux auprès du premier ministre et du gouvernement ».

« Le rapport remis au premier ministre, a précisé M. Trudel, indique que le représentant de chaque région devrait détenir un statut équivalent au rôle politique qu'il doit assumer auprès du gouvernement ».

« Simplement, a-t-il ajouté, et avant qu'on prenne la décision d'éliminer la fonction, on dit au premier ministre de conférer un statut, soit de secrétaire d'État ou de ministre d'État aux délégués régionaux, et de les réunir au sein d'un Conseil des régions présidé par le ministre responsable du Développement régional ».

Ce nouveau palier décisionnel pourrait fonctionner sur le modèle du Conseil du Trésor, composé de plusieurs ministres qui « s'occupent du trafic financier du gouvernement ». « Le Conseil des régions ferait le même type de travail pour ce qui touche toutes les décisions concernant le développement régional », a dit M. Trudel.

Attentat meurtrier relié au phénomène des gangs de rues

MONTREAL (PC) — L'attentat qui a coûté la vie à un couple d'origine haïtienne durant le week-end dans l'est de Montréal a toutes les caractéristiques d'un règlement de comptes relié au phénomène grandissant des gangs de rues.

Sans connaître le mobile précis du double assassinat, les policiers de la CUM ont toutes les raisons de croire que les victimes, Henri-Daniel Paul et Wildrine Julien, ont été victimes d'une guerre entre deux bandes.

Le drame s'est déroulé vers 4h30 dans la nuit de samedi à dimanche, au moment où un groupe de six ou sept jeunes venaient de sortir d'une fête de baptême et déambulaient sur le trottoir, sur la 25e Avenue, dans le quartier Rosemont.

Des individus engouffrés dans deux véhicules

circulant à faible vitesse se sont alors approchés des fêtards pour ouvrir le feu dans leur direction avec des armes automatiques.

Henri-Daniel Paul, 20 ans, a été tué sur le coup par la rafale de projectiles tandis que Wildrine Julien, une adolescente enceinte de cinq mois qui célébrait son 15e anniversaire de naissance le soir du drame, a succombé à ses blessures à l'hôpital Santa Cabrini.

Plusieurs témoins de cette fusillade survenue en pleine rue ont préféré prendre la fuite avant l'arrivée des policiers, ce qui a eu pour effet de compliquer davantage le travail des enquêteurs.

Pour la police, tout porte à croire que cette fusillade à l'envolée est reliée directement au phénomène des gangs de rues.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

PROFITEZ DE CES OFFRES EXCEPTIONNELLES!

INTERNET

3 MOIS D'ACCÈS COMPLET

PLUS 30 HEURES DE JOUR

SEULEMENT 29.97\$

540

HEURES GRATUITES

Détails en magasin

PLUS 120 HEURES DE JOUR

SEULEMENT 59.97\$

Microsoft Promotion

À l'achat de SideWinder 3D Pro...

GRATUIT

Obtenez MS Space Simulator GRATUITEMENT • MS-DOS (Vale: 69.99\$)

79.99

Canon

IMPRIMANTE COULEUR BJC-4000 INKJET

- Jet d'encre couleur
- Vitesse d'impression 5ppm
- Résolution 360 ppp
- 20 fontes résidentes
- Alimentateur automatique de papier 100 feuilles

399.00

CASIO

CAMERA DIGITALE À CRISTAUX LIQUIDES

• Pour Macintosh et Windows

Branches la à l'ordinateur ou au téléviseur! Verifiez votre photo aussitôt qu'elle a été prise! Transférez les photos sur cassettes VHS! Imprimez vos photos sur papier!

1029.00

MAXTOR

MISE À JOUR DISQUE RIGIDE

- 3.5" IDE/AT disque rigide
- Interface IDE avancée
- Facile d'installation

299.00

REVEAL

MISE À JOUR MULTIMÉDIA

- Lecteur CD-ROM 4X interne
- Carte de son série 16 bits
- Haut-parleurs stéréos 8 watt
- 20 titres multimédia
- 10 CD-ROM, 10 AUDIO

399.00

QUÉBEC

Place Lebourgneuf
5500 boul. Des Gradiers
(418) 628-5500

LÉVIS

Galeries Chagnon
300 Côte du Passage
(418) 835-5500

CHICOUTIMI

394 boul. Des Saguenéens
(418) 698-3940

MAINTENANT OUVERT

Lundi au Vendredi de 9H30 à 21H

SAMEDI de 9H à 17H

DIMANCHE de 10H à 17H

BOUTIQUES

• Galeries de la Capitale • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Place du Royaume (Chicoutimi) • Place de Ville (Sept-Îles) • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce • La Grande Place (Rimouski) • Carrefour Alma (Alma)

ENSEMBLE POUR TOUJOURS

DE L'ATELIER D'ORFÈVRE BIRKS.
ENSEMBLE DE GRENATS ET DIAMANTS
SERTIS DANS DE L'OR 14 CARATS.
BAGUE 295 \$ BOUCLES D'OREILLES 395 \$ COLLIER 495 \$

• PLACE STE-FOY 653-4035 •

BIRKS

Le plus beau choix de cadeaux de Noël



Offrez un bel objet de décoration en laiton. Vous serez étonné de notre vaste gamme de chandeliers en laiton massif, importés d'Italie, au fini doré ou antique... Ou encore nos cendriers, vases, encrurs, cadres, miroirs, etc.

ARTEQ
Des cadeaux de Noël à des prix emballants

Galeries de la Capitale • Place Royale • Place Laurier • Place Fleur de Lys • Mail Centre-Ville • 1085 rue Saint-Jean • rue Maguire, Sillery



JE NE CHERCHE PLUS. JE TROUVE.

NOS MEILLEURS VŒUX DU TEMPS DES FÊTES. NOUS PROFITONS DE CETTE PÉRIODE DE RÉJOISSANCES POUR VOUS RAPPELER QU'IL EST BEAUCOUP PLUS FACILE DE TROUVER TOUS LES CADEAUX QUE VOUS CHERCHEZ SIMPLEMENT EN UTILISANT LES ANNUAIRES PAGES JAUNES[™]. DE PLUS, POUR VOUS AIDER À FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS, CONSULTEZ NOS MESSAGES INFO-CONSEILS*. IL Y EN A PLUS DE 130 RÉPARTIS SOUS DIVERSES RUBRIQUES DE L'ANNUAIRE POUR VOUS PERMETTRE, EN UN SEUL COUP DE FIL, D'OBTENIR GRATUITEMENT UNE FOULE DE RENSEIGNEMENTS QUI VOUS AIDERONT À DEVENIR DES CONSOMMATEURS TOUJOURS PLUS AVERTIS. ALORS, POURQUOI CHERCHER QUAND VOUS POUVEZ TOUT TROUVER ?



LES ANNUAIRES

Pages Jaunes.

PAR TÉLÉ-DIRECT

TÉLÉ-DIRECT EST FIÈRE D'APPUYER LA CAMPAGNE D'ALPHABÉTISATION APPRENDRE DE L'ORGANISME ABC CANADA. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LA RUBRIQUE APPRENDRE.



* PRÉSENTS UNIQUEMENT DANS LES ANNUAIRES DE CERTAINES RÉGIONS.

AIRBUS

Le Sénat songe à interroger la GRC

■ OTTAWA (PC) — Certains partisans de Brian Mulroney au Sénat veulent retourner la situation aux dépens de la GRC et du ministère de la Justice et exiger d'eux des explications au sujet de leur enquête sur l'ancien premier ministre dans l'affaire Airbus.

Le sénateur Marjory LeBreton, autrefois conseillère de M. Mulroney sur les nominations fondées sur le favoritisme, est celle qui mène la campagne pour la tenue d'une enquête en bonne et due forme. «J'aimerais bien qu'on se penche sur les activités du ministère de la Justice et de la GRC», a déclaré hier Mme LeBreton.

Elle a laissé entendre que le comité du Sénat sur les affaires juridiques et constitutionnelles pourrait découvrir si les accusations portées contre M. Mulroney sont fondées sur des raisons

politiques ou si elles ne reposent que sur des preuves peu solides.

Luc Lavoie, un porte-parole de l'ancien premier ministre, a soutenu que M. Mulroney n'avait rien à voir avec la campagne lancée par Mme LeBreton. Mais si le Sénat souhaite tenir une enquête, «nous ne nous y opposerions certainement pas». Les stratèges libéraux du Sénat, qui est contrôlé par les conservateurs, n'ont pas commenté immédiatement la situation.

Mais certains des collègues conservateurs de Mme LeBreton craignent qu'une enquête ne dégénère en dispute partisane. Et d'autres critiques croient qu'elle pourrait aussi faire dérailler l'investigation policière sur M. Mulroney et le lobbyiste Frank Moores.

«Il serait un peu prématuré de tenir une enquête sur toute question qui fait l'objet d'une investigation criminelle», a fait remarquer Henry Jensen, l'ancien sous-commissaire de la GRC.

Les médecins refusent de voir gruger leurs salaires

MONTREAL (PC) — Le nouveau président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, Renald Dutil, estime que les médecins qui vont accepter de faire des visites à domicile et suivre des cas de plus en plus lourds, comme le veut la réforme de la santé, devront être mieux rétribués que leurs collègues qui se contentent de tenir des cliniques sans rendez-vous.

«Il ne faudrait pas que la réforme du système de la santé se traduise par une diminution du salaire des médecins. Si on croit que c'est l'objectif de la réforme, on se trompe», a déclaré le docteur Dutil, hier après-midi, après avoir été élu à la tête de la fédération qui représente les 7500 médecins omnipraticiens du Québec. M. Dutil remplace le Dr Clément Richer, qui avait donné sa démission cet automne après un règne de 14 ans.

Médecin de l'Hôpital Fleury de Montréal, le Dr Dutil, 57 ans, est persuadé que le mode de rémunération de ses confrères et consœurs doit faire l'objet d'une nouvelle entente dans le cadre du virage ambulatoire.

Actuellement, les médecins sont payés à l'acte (ils gagnent en moyenne plus de 140 000 \$ annuellement, sauf les médecins de CLSC qui empochent 75 000 \$). Un omnipraticien

d'une petite clinique sans rendez-vous peut toutefois voir jusqu'à 75 patients en une journée, ce qui est énorme et... très payant.

Avec la réforme et la fermeture des hôpitaux, plusieurs médecins vont devoir faire davantage de visites à domicile et traiter des cas plus lourds, donc plus longs et moins payants: ceux-là devront être rétribués comme les premiers, estime le Dr Dutil. Il ne demande toutefois pas au gouvernement d'augmenter l'assiette salariale des médecins.

Le budget des médecins étant gelé, le nouveau président de la fédération semble accepter le fait que le gouvernement n'a plus un sou en banque. Il propose plutôt de mettre en pratique le principe des vases communicants et de faire écoper les médecins qui se contentent d'offrir certains types de services.

Pour le moment, il ne cite que deux exemples: les cliniques d'obésité esthétique et... les cliniques sans rendez-vous. Dans le premier cas, il dit: «Je me demande si c'est médicalement requis quand il s'agit d'une simple question d'esthétique». Dans le second, il affirme: «La rémunération de ces médecins ne peut pas être plus importante que celle des médecins qui travaillent autant d'heures.

Une première au pays



Une femme a écopé hier devant la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse d'une condamnation avec sursis pour avoir aidé une amie diabétique, Brenda Barnes, à s'enlever la vie en s'injectant une forte dose d'insuline. Mary Jane Fogarty, 39 ans, que l'on voit ici au sortir de la cour, est la première personne au Canada à avoir été reconnue coupable d'aide et assistance au suicide, mais le juge John Davidson n'a pas jugé bon d'envoyer l'accusée derrière les barreaux. «À quoi servirait la prison?» a demandé le juge Davidson alors qu'il rendait son verdict. «À mon point de vue, à rien.» Le juge Davidson a condamné Mme Fogarty à 300 heures de travaux communautaires et à une période de liberté surveillée de trois ans. Elle s'exposait à une peine pouvant atteindre 14 ans de prison.

Après l'Asie, Team Canada ira en Europe

■ OTTAWA (PC) — Après une seconde tournée en Asie, l'Équipe Canada du premier ministre Jean Chrétien songe à prendre la route de l'Europe d'ici la fin de 1996.

C'est ce qu'a indiqué le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, au cours d'une rencontre de fin d'année avec la presse. «On songe à avoir une mission de Team Canada en Europe comme on en a eu une en Asie», a-t-il dit.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de Jean Chrétien a décidé d'axer sa politique étrangère sur le développement des débouchés commerciaux et 1996 ne fera pas exception à la règle.

L'an dernier, le premier ministre a dirigé deux missions commerciales, une en Chine et l'autre en Amérique latine. Le 8 janvier prochain, il s'enverra de nouveau vers l'Asie, toujours accompagné de premiers ministres provinciaux et de gens d'affaires. Il doit visiter l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie et la Malaisie. Il devait s'arrêter à Singapour et en Thaïlande, mais a décidé d'écourter son voyage.

Selon M. Ouellet, ces missions sont la concrétisation d'un des trois objectifs énoncés dans le livre blanc sur la politique étrangère publié au début de 1995, soit la promotion de la prospérité.

C'est dans ce contexte que le premier ministre veut accentuer les rap-

ports avec l'Union européenne (UE). Depuis un an, M. Chrétien met de l'avant le projet d'une entente commerciale entre l'Amérique du Nord et l'Europe.

Ce projet devra toutefois attendre, a concédé M. Ouellet. «C'est l'objectif à long terme», a-t-il souligné, mais les Européens veulent d'abord terminer la mise en oeuvre des derniers accords du GATT qui ont donné naissance à l'Organisation mondiale du commerce. Ils désirent aussi régler les problèmes qui entourent l'expansion de l'Union européenne.

Le Canada veut quand même «intensifier la relation politique et commerciale» avec l'UE afin d'éviter de perdre du terrain face aux États-Unis qui, eux, ont fait quelques gains.

«Ce que nous voulons, c'est nous assurer que nous sommes positionnés pour ne pas être exclus. S'il y a des ouvertures qui se font avec les Américains, nous ne voulons pas que ce soit des ouvertures exclusivement avec les Américains, mais que ce soit des ouvertures qui nous impliquent aussi», a expliqué M. Ouellet.

«Nous prévoyons que sous la présidence italienne nous pourrions probablement faire des progrès similaires aux Américains au sujet du lien transatlantique», a-t-il ajouté. M. Ouellet, qui a lui-même sillonné la planète, en particulier depuis le référendum du 30 octobre, a soutenu que ses interlocuteurs se félicitaient de la victoire fédéraliste.

2 assistés sociaux sur 5 ont entre 30 et 44 ans

QUÉBEC (PC) — L'assisté social type a entre 30 et 44 ans. Il est relativement instruit, il est arrivé à l'aide sociale après avoir perdu son emploi et il va mettre du temps à s'en sortir.

C'est ce qui se dégage d'une étude que vient de mener le ministère québécois de la Sécurité du revenu sur sa clientèle, et qui a été rendue publique hier. L'étude porte sur le profil des personnes de 30 à 44 ans inscrites à l'aide sociale, soit la fourchette d'âge qui fournit le contingent le plus important d'assistés sociaux.

Le document indique que deux assistés sociaux sur cinq, soit 40,2% des adultes inscrits à ce programme de dernier recours, ont entre 30 et 44 ans. Cette proportion est équivalente à celle de ce groupe d'âge dans l'ensemble de la société québécoise.

On note cependant que depuis 1975, le nombre d'assistés sociaux dans cette catégorie d'âge a été multiplié par quatre. Depuis 20 ans, la clientèle totale de l'aide sociale a grimpé de 139% mais celle du groupe 30-44 ans s'est accrue de 274%.

La majorité des hommes de 30 à 44 ans sont arrivés à l'aide sociale à la fin de leurs prestations d'assurance-chômage, après avoir perdu leur emploi. Mais dans le cas des femmes du même âge, deux raisons justifient également la venue à l'aide sociale: soit la perte d'emploi, soit la perte du conjoint lors d'une séparation.

Trois assistés sociaux sur cinq du groupe des 30-44 ans comptent au moins sept ans de scolarité et un sur trois a fréquenté l'école pendant au moins 12 ans.

Mais si ce groupe d'âge paraît plus scolarisé que l'ensemble de la clientèle de l'aide sociale, ces assistés sociaux sont quand même moins scolarisés que les gens du même âge dans le reste de la population.

Par contre, ces assistés sociaux de 30 à 44 ans paraissent être inscrits à l'aide sociale pendant plus longtemps que les autres catégories d'âge.

Les données indiquent par ailleurs qu'une forte proportion de prestataires de la catégorie 30-44, soit 72%, ont déjà eu une expérience de travail, particulièrement dans le secteur des services: serveurs, barmans, manoeuvres, commis-vendeurs, concierges ou couturières.

Mais chez les 30-44, on relève des bénéficiaires ayant été professeurs, ingénieurs, programmeurs, économistes et administrateurs. Les nouvelles données font même état de 150 professionnels de la santé (médecins, vétérinaires, dentistes), 84 avocats ou notaires, et 29 pharmaciens ou optométristes.

EN BREF

Droit de veto: le Sénat se donne jusqu'au 1er février

Le Sénat se donne jusqu'au 1er février pour décortiquer le projet de loi C-110 sur le droit de veto et examiner «en profondeur» la formule de modification de la Constitution canadienne. «On ne peut pas dissocier les deux», a expliqué hier le sénateur conservateur, Gerald Beaudoin. «Comme le premier ministre doit convoquer une conférence constitutionnelle avant le 17 février 1997 sur la formule de modification constitutionnelle, il faut en tenir compte», a-t-il ajouté. Un comité spécial du Sénat a été constitué à cet effet. Il est chargé d'examiner le projet de loi C-110 qui, s'il est adopté, aux Communes créera cinq vetos régionaux: le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique, les Prairies et les provinces atlantiques. L'idée, ce n'est pas de tuer le projet de loi C-110, a expliqué une porte-parole de l'opposition au Sénat, mais d'y «apporter notre grain de sel». (PC)

Illuminez vos Fêtes!

Offrez ces cadeaux éblouissants à toutes les personnes de votre liste. Faut envoyer l'un de ces bouquets presque partout au Canada ou aux É.-U., passez chez votre fleuriste Teleflora ou appelez le:

Teleflora

CHARLESBOURG
Atelier Du Fleuriste
Dumont Err.
7860, boul. Henri-Bourassa
(418) 623-3943

Club Paradis
1100, boul. St-Joseph
(418) 626-4000

QUÉBEC
Bardou Fleuriste inc.
1664, chemin St-Louis
(418) 527-2579

Mme S. Lahaye hôte
1027, 3e Avenue
(418) 524-4613

STE-FOY
Fleuriste La Pousse
Verbe
3280, chemin Ste-Foy
(418) 659-3770

Faites des heureux...

...Offrez un Performa!

2739\$.

Performa 5200

- 8Mo • Disque rigide 500 Mo
- Lecteur CD 4X • Fax modem
- Moniteur 15" couleur
- 20 logiciels et CD
- Clavier • Souris

Ne payez qu'en mai '96

Obtenez 3 heures de formation pour 18⁹⁵ seulement

Le plus grand choix de titres CD Rom

Achetez votre Performa maintenant et obtenez un cadeau surprise!

Click!

DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC

2786 Chemin Sainte-Foy 654-0506

NE PAYEZ QU'EN MARS 96 GARANTIE 3 ans

IBM Aptiva

NOUVEAU MODÈLE APTIVA MAGIC

180 heures sur internet Canadian encyclopédie 1996
Lotus SmartSuite version 4.0 Windows 95 inclus.

Multi-Média fait plus que jamais partie de la famille
DES PROGRAMMES MULTI-MÉDIA PASSIONNANTS

Compton-S Inter Active Encyclopedia
Discoveries, MCS Music Rack, Music Mentor

Recording Session, Undersea Adventure and Monologue for Windows
IBM, Aptiva, AptivaWare, HelpPC et HelpWare sont des marques de commerce ou des marques déposées d'International Business Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée.

La clef de sol

QUÉBEC 840, Boulevard 627-0640

LE MONDE

FRANCE

Reprise du travail

Les Français peuvent désormais espérer retrouver aujourd'hui des transports ferroviaires (SNCF) plus proches de la normale, les cheminots du sud-est de la France, ayant à leur tour décidé hier soir de reprendre le travail. Une réunion ce matin à Paris entre direction et syndicats, pour négocier les conditions de reprise du travail, sera déterminante pour l'évolution définitive du conflit au niveau national. Les syndicats réclament notamment le paiement des jours de grève. Hier, «entre 50% à 60% du trafic grandes lignes a été assuré», a précisé la SNCF. La reprise s'est confirmée aussi dans les transports publics parisiens (RATP), où le trafic sera presque normal aujourd'hui pour le métro. (AFP)

ÉTATS-UNIS

L'homme de l'année

Newton Gingrich, le président républicain de la Chambre des représentants, véritable poison pour l'administration démocrate du président Bill Clinton et principal artisan des actuelles négociations budgétaires entre le Congrès et la Maison-Blanche pour un plan d'équilibre budgétaire, a été élu «homme de l'année 1995» par le magazine *Time*. M. Gingrich est toutefois devenu «le principal handicap à la révolution qu'il a provoquée». Poursuivi par son passé de trublion, il est en effet considéré comme trop caustique et indifférent par ses concitoyens. Sa cote de popularité est en net recul depuis plusieurs mois et ses collègues républicains apprécieraient de moins en moins ses remarques corrosives. (AP)

ESPAGNE

Gonzalez repart

Malgré l'usure de 13 ans de pouvoir et une cascade de scandales, le chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez a accepté hier de diriger à nouveau les socialistes à la prochaine bataille des législatives qui s'annonce pour eux particulièrement difficile. A 53 ans, celui que tous les Espagnols appellent «Felipe» conduira, en mars 1996, la liste socialiste pour la septième fois consécutive. Cette série impressionnante de candidatures avait démarré en 1977 lors des premières élections démocratiques, moins de deux ans après la mort de Franco. (AFP)

TCHÉTCHÉNIE

Fraudes massives

Dokou Zavgajev, chef du gouvernement installé par les forces russes en Tchétchénie, a été élu «chef de la république» à une écrasante majorité (90%), ont affirmé hier des sources officielles, au lendemain d'un scrutin marqué par un boycottage et des fraudes massives, selon des témoins. Par ailleurs, l'armée russe s'apprête à attaquer Goudermes, deuxième ville de Tchétchénie, où des centaines de rebelles bloquent plus de 150 soldats russes, a-t-on appris de sources militaires. (AFP, Reuters)

BOSNIE

Collaboration serbe

Les forces américaines ont reçu l'accord des Serbes de Bosnie pour mener des missions de reconnaissance sur les routes que les GI doivent emprunter pour entrer en territoire bosniaque, a assuré hier le général Stan Cherrie, commandant de la division américaine de la force de l'OTAN en Bosnie. Le général a expliqué que les premières missions de reconnaissance américaines devraient commencer demain. (AFP)

GRANDE-BRETAGNE

La Noël de Lady Di

La princesse Diana a changé d'avis: elle ne passera pas Noël avec la famille royale au château de Sandringham. «Ce changement a été fait à la demande de la princesse, après en avoir discuté avec la reine», a précisé un porte-parole de Buckingham. La princesse a d'autres projets, privés, pour Noël. C'est le premier Noël que passera Diana sans ses enfants, les princes William et Harry, 13 ans et 11 ans. Fin novembre, Diana souhaitait passer Noël à Sandringham avec ses fils. (AP)

La faible participation compliquera la tâche du nouveau président d'Haïti, René Préval

■ PORT-AU-PRINCE (AFP, AP, Reuter) — La très faible participation des électeurs haïtiens au scrutin présidentiel de dimanche risque de compliquer la tâche du grand favori de cette élection, l'ancien premier ministre René Préval, que les premières estimations placent largement en tête du premier tour et que les États-Unis reconnaissent déjà.

Selon une source diplomatique bien informée, le candidat de la coalition présidentielle Lavalas obtiendrait 80% des suffrages, très nettement devant ses deux principaux adversaires, le candidat indépendant Léon Jeune (3,5%) et le socialiste Victor Benoît (2,5%).

Les premiers résultats partiels crédite M. Préval de 75% des suffrages, selon une autre source proche de l'Organisation des États américains (OEA).

Même si le Conseil électoral provisoire (CEP) confirme officiellement cette écrasante victoire de M. Préval le 27

décembre prochain, le très faible taux de participation jette une ombre sur la légitimité du successeur quasi-certain du président Jean-Bertrand Aristide.

Les premières estimations disponibles l'établissent entre 20 et 35% seulement, en tous cas en-dessous des 50% du premier tour de l'élection législative de juin dernier.

Selon de nombreux témoignages recueillis, les nombreuses rumeurs de violences qui ont parcouru la population dans les jours précédant le scrutin peuvent expliquer en partie la faible fréquentation des bureaux de vote.

De l'avis des observateurs, cette désaffection manifeste montre également le peu d'intérêt pour le processus électoral d'une population beaucoup plus préoccupée par sa survie, dans un environnement économique et social catastrophique.

Ce problème de légitimité risque d'autant plus gêner le nouveau président que sa principale tâche sera de redonner confiance aux investisseurs. «C'est vrai qu'un président mal élu serait plus faible vis-à-vis de son opposition, notamment ceux qui ont boycotté les élections, et des investisseurs, ce qui risque de limiter sa capacité de réforme», relevait hier un diplomate occidental.

D'autre part, le nouveau président pourrait voir son autonomie politique se restreindre par rapport à son prédécesseur Jean-Bertrand Aristide, dont des milliers de partisans exigent

qu'il reste en place trois années supplémentaires, pour compenser son exil américain après le coup d'État des militaires du 30 septembre 1991.

«Son ambiguïté prolongée sur la question des trois ans et son soutien très tardif au candidat Préval ont incontestablement renforcé (le) poids» d'Aristide, toujours aussi populaire dans les couches les plus défavorisées de la société haïtienne, indiquait une source diplomatique occidentale.

Malgré cela, les partisans de Préval jugent que la légitimité du nouveau président ne peut être remise en cause. «C'est le droit des gens de voter ou de ne pas voter. Quelle que soit la participation, M. Préval fera ce qu'il a à faire», estimait-on dans son entourage. «Il gagnera très vite la confiance des abstentionnistes». Les instances internationales reconnaissent la légalité absolue du scrutin.

La Nativité palestinienne



Des drapeaux palestiniens décorent une rue principale de Bethléem alors que la ville se prépare au retrait, jeudi, des forces israéliennes après 28 ans d'occupation. Ce retrait permettra aux Palestiniens d'organiser pour la première fois les festivités de Noël dans la ville où naquit Jésus. Selon l'armée, la construction d'une route contournant Bethléem, destinée aux colons des implantations juives du secteur, sera terminée d'ici le 21 décembre. Plusieurs milliers de pèlerins du monde entier sont attendus pour les fêtes de Noël à Bethléem, auxquelles devraient assister Yasser Arafat. Bethléem sera la sixième ville de Cisjordanie remise aux Palestiniens dans le cadre des accords d'autonomie entre Israël et l'OLP, après Jericho, Jénine, Naplouse, Tulkarem et Qalqilya.

Scrutin de dimanche en Russie, un net recul pour Boris Eltsine

■ MOSCOU (AP, PC) — Les élections législatives ont constitué un net revers pour le président Boris Eltsine, avec l'émergence des communistes et des nationalistes. À six mois de l'élection présidentielle, prévue pour juin, ces derniers ont largement exploité le mécontentement des électeurs en menant campagne contre les réformes de libéralisation de l'économie.

Après le dépouillement des bulletins dans 65 des 89 régions, la Commission électorale centrale accordait hier en fin de journée 22% des voix aux candidats communistes et 11% aux candidats ultra-nationalistes du parti de Vladimir Jirinovski.

En revanche, le gouvernement reçoit un camouflet puisque le parti Notre Maison la Russie, du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, n'arrive qu'en troisième position avec moins de 10% des suffrages, suivi par le parti Yabloko (libéral) qui en recueille 8,4%.

Parmi les 39 autres formations en lice, aucune n'a réussi à franchir la barre des cinq% permettant d'obtenir au moins un siège, alors que la participation a été de 65%.

Ce scrutin pour renouveler les 450 sièges de la Douma (chambre basse du parlement) est un véritable baromètre de la popularité de M. Eltsine, alors qu'il approche la présidentielle de juin

1996 où il doit se représenter. Chacun sait que la présidence est le principal pôle du pouvoir en Russie.

ARRÊT DES RÉFORMES ?

Le chef du Parti communiste, Guennadi Ziouganov, a salué hier la victoire en affirmant que les électeurs avaient voté pour l'arrêt des réformes libérales et des effets néfastes du passage à l'économie de marché. «Regardez combien de gens font encore confiance au gouvernement: un sur 10. Quelle sorte de gouvernement peut encore travailler dans ces conditions?» a lancé M. Ziouganov, partisan d'une «économie mixte».

M. Tchernomyrdine avait annoncé avant le scrutin que son gouvernement travaillerait avec la nouvelle Douma, quelle que soit sa composition. M. Eltsine lui-même promettait dimanche de remanier le ministère en fonction des nouveaux «rapports de forces à la Douma» mais aussi afin de

poursuivre sur la voie des réformes. «Aucune situation et personne ne peut me forcer à revenir en arrière dans le cours choisi des réformes. C'est inévitable».

Mais quand même le pouvoir accuse le coup. Sergei Filatov, chef de cabinet de M. Eltsine, a déploré que les formations démocrates «n'aient pas été capables de former un bloc».

Les Russes «se souviennent simplement qu'ils avaient autrefois du pain, du travail, des emplois, des datchas, des congés. Et ils veulent que ça revienne parce qu'ils se disent que tout ce qu'ils auraient pu obtenir dans une démocratie, ils ne l'ont pas eu», expliquait hier l'analyste Michael Caputo, de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux.

Communistes et ultra-nationalistes auront du mal à capitaliser immédiatement leur victoire. Les pouvoirs de la Douma étant limités, ils auront du mal à atteindre deux objectifs: faire marche arrière dans les réformes économiques et reconstituer un empire russe à partir des frontières de l'ex-URSS. Mais rendez-vous a été donné à Boris Eltsine pour le 16 juin 1996.

Pour les six observateurs canadiens sur place, les élections de dimanche se sont déroulées de façon équitable.

CRISE BUDGÉTAIRE

Clinton voit les républicains aujourd'hui

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Le président des États-Unis, Bill Clinton, rencontrera aujourd'hui les leaders républicains du Congrès, Bob Dole et Newt Gingrich, pour examiner les moyens de sortir de la crise budgétaire, ceux-ci ayant accepté son offre de discussions sans précondition, a annoncé hier soir la Maison-Blanche.

«Nous avons demandé à rencontrer Clinton demain (mardi) pour discuter de la tenue de l'engagement, qu'il a pris il y a 29 jours, de promulguer un budget revenant à l'équilibre en sept ans en utilisant les estimations non partisans du Bureau du Budget du Congrès», affirme un communiqué commun publié hier soir par M. Dole, leader de la majorité au Sénat, et M. Gingrich, le «speaker» (président) de la Chambre des Représentants.

«Nous ne considérons pas cela comme une session de négociations, mais comme une occasion de discuter face à face de l'importance d'obtenir cette année un accord sur un budget en équilibre et de la manière dont nous pourrions atteindre ce but», conclut le bref communiqué.

La Maison-Blanche dénonce constamment l'existence au sein du Parti républicain d'une faction dure opposée à tout compromis.

Le porte-parole, M. McCurry, a confirmé que M. Clinton rencontrerait

vraisemblablement d'abord MM. Dole et Gingrich, puis, dans un deuxième temps, les leaders des minorités démocrates au Sénat, Tom Daschle, et à la Chambre, Dick Gephardt.

Ce conflit budgétaire a pour origine des priorités très différentes entre les deux parties, les Républicains voulant revenir à l'équilibre budgétaire en sept ans tout en accordant aux Américains des réductions d'impôts massives de 240 milliards \$, ce qui entraînerait des coupes importantes dans les programmes sociaux, alors que M. Clinton veut préserver ceux-ci autant que possible.

La loi de finances provisoire qui, en l'absence d'un budget permanent, permettait à neuf ministères d'opérer ayant expiré vendredi à minuit (le budget des autres ministères a été promulgué ces dernières semaines), de nombreux services publics ont dû fermer leurs portes, pour la deuxième fois en un peu plus d'un mois. 260 000 fonctionnaires fédéraux considérés comme non essentiels ont ainsi été mis à pied hier pour une durée indéterminée.

Des triplés nés à 22 jours d'intervalle

WEST PALM BEACH, USA (d'après AFP) — Une Américaine de 24 ans a donné naissance à un petit garçon le 23 novembre et à deux petites filles vendredi, 22 jours après leur frère, a-t-on appris hier de source médicale.

Cette naissance en deux temps, obtenue grâce à un médicament, est une première, a affirmé le médecin obstétricien Anne Graham, qui a suivi la jeune femme au Good Samaritan Medical Center de West Palm Beach (Floride). «Dans 11 cas semblables antérieurs, où un des triplés a été mis au monde et les deux autres naissances ont été retardées, l'un des trois enfants est décédé, en général le premier né», a-t-elle précisé.

Les trois enfants de Delvonda Boldin, déjà mère d'une fille de huit ans, étaient vivants hier. Le petit Kenard, né à 23 semaines et demie de grossesse, pesait alors 610 grammes et a gagné depuis 20 grammes. Placé en unités de soins intensifs, son état est «critique» mais «stationnaire», comme celui de ses sœurs. «Il respire de lui-même», a précisé le docteur Setty Viralam, qui le suit.

Après la naissance du petit garçon, Delvonda Boldin a reçu un traitement pour arrêter les contractions.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

EDITORIAL

Les vérités de M. Chevrette

Y aura-t-il enfin un ministre des Affaires municipales qui prenne le taureau par les cornes et donne l'heure juste à ses clients, les maires des villes, villages, paroisses et cantons du Québec? Guy Chevrette se donne cette mission qui ferait de lui le premier titulaire depuis des décennies à parler entre quatre-z-yeux au monde municipal pour lui asséner quelques vérités bien senties.

L'entrevue accordée au SOLEIL par le ministre responsable à la fois des Affaires municipales et de la Décentralisation, la semaine dernière, a fait et fera sans doute encore plus de flammèches, une fois ses propos décodés par les personnes concernées.

Pourquoi M. Chevrette lance-t-il une attaque tous azimuts? D'abord, parce que la situation actuelle relève de l'aberration la plus totale. Le Québec compte plus ou moins 1000 municipalités de moins de 2000 habitants, en bonne partie des « paroisses » entourant des villages. Les « Saint-Machin de Truc-paroisse », parfois pimentés d'un « Nord » ou d'un « Sud » pour faire bonne bouche, parsèment le paysage d'un ordre politique datant d'un autre siècle et totalement inadapté aux exigences contemporaines.

À l'ère des communications instantanées — informatique, télécopie, boîtes vocales —, pour emprunter des clichés qui ont pourtant changé notre vie, il n'est plus besoin d'avoir un maire au bout du rang, ou un conseiller municipal au coin de la rue. Ce n'est pas faire preuve d'esprit démocratique que de confier les contrats de déneigement au beau-frère d'un élu, ou de les partager entre les quatre heureux propriétaires de souffleuse que compte le canton.

Le gouvernement veut décentraliser. Les citoyens l'ont dit et répété, autant lors des audiences de la Commission Bélanger-Campeau que lors des commissions régionales sur la souveraineté du début de l'année. Le message était clair, sans équivoque: les Québécois exigeaient une décentralisation des pouvoirs.

Le débat sur la décentralisation s'inscrit dans la grande crise d'identité canadienne. Si le Canada veut survivre, le gouvernement central devra se retirer d'un grand nombre de champs d'activités. Ce qui n'a rien à voir avec l'option souverainiste. Si l'État québécois ne veut pas souffrir de boulimie, il devra à son tour larguer des responsabilités aux intervenants locaux et régionaux.

Là se pose la question fondamentale: à qui donner ces nouveaux pouvoirs? Les Municipalités régionales de comtés, les MRC, constituent le point de chute idéal, en principe. Dans cette grande oeuvre de reconstruction des structures politiques, il faut privilégier la mise à jour des modèles existants à une révolution totale.

Mais le débat ne s'arrête pas là. Les MRC homogènes fonctionnent bien, admet-on généralement. Celles où cohabitent un centre urbain et une pléthore de villages se retrouvent trop souvent paralysées par les luttes de pouvoir inévitables entre villes et campagnes. Et que dire du droit de retrait des programmes reconnu à tous!

Des regroupements municipaux rééquilibreront les forces et profiteront à tous, autant ruraux qu'urbains. Trois régions, Québec, Hull et Montréal, présentent des problématiques différentes: le gouvernement doit se montrer hardi et reconnaître ces différences.

Dans l'Outaouais et à Québec, il faut imiter le modèle de la ville de Laval: regrouper les municipalités et donner au nouvel ensemble le statut d'une MRC. Pour Montréal, il faut voir: qui trop embrasse mal étreint. Une seule ville pour les trois millions d'habitants de l'agglomération dépasserait les limites de l'efficacité.

M. Chevrette a raison de brasser la cage. Il faut le soutenir contre la multitude de petits intérêts locaux qui tenteront de lui couper les pieds.



Raymond Giroux

LE RETOUR DES COMMUNISTES



CARREFOUR DES LECTEURS

Le premier Noël québécois

Lorsqu'on lira ces lignes, j'aurai probablement déjà assisté au concert de Noël, le 17 décembre, en l'église Saint-François-d'Assise. Même si l'église Saint-Zéphirin-de-Stadacona — qui célébrera son 100^e anniversaire l'an prochain — est située plus près du Parc Cartier-Brébeuf, il ne risque pas d'y avoir de jaloux, puisque c'est le même curé, l'abbé Bruno Verret, qui dessert les deux paroisses. Un détail intéressant: c'est dans cette église qu'Alfred Hitchcock et Robert Lepage ont tourné leur fameuse scène du confessionnal... à deux pas de la Grande Hermine!

La vision d'avenir du monde de l'éducation de Pierrette Bouchard, professeur titulaire de l'université Laval, c'est de dénoncer le ministre de l'Éducation et de proposer « un projet démocratique, comportant des dimensions éducatives inscrites dans ses composantes sociales ».

Ça nous fait une belle jambe! J'ai lu votre texte (et observé votre photo) et malheureusement je constate, encore une fois, que des professeurs d'université sont complètement déconnectés de la réalité. Eh oui! c'est un cliché, mais c'est aussi une vérité!

Vous considérez que le ministre Garon, ex-professeur universitaire, est un anti-intellectuel. Pourquoi? Il est un politicien et dit ce qu'il pense et surtout il pose des gestes qui dérangent et bousculeront des personnes bien assises dans le système d'éducation actuel. Il a soutenu des citoyens et des citoyennes dans leur volonté de maintenir ouverte une école de village, à Batiscan, et a encouragé d'autres parents d'élèves à faire des pressions auprès de leurs élus pour exiger des services scolaires locaux.

D'autre part, il a mis sur pied des États généraux sur l'éducation pour que tous les Québécois, intellectuels et manuels, se questionnent et proposent des pistes de solutions aux problèmes scolaires.

Démocratiquement, le ministre demande à tous les citoyens de réfléchir avec lui sur un projet éducatif qui devra répondre

dédié à Notre-Dame-de-Roc-Amadour, érigé sur le site présumé du premier pèlerinage et sur lequel a été construite l'église Saint-François-d'Assise. Même si l'église Saint-Zéphirin-de-Stadacona — qui célébrera son 100^e anniversaire l'an prochain — est située plus près du Parc Cartier-Brébeuf, il ne risque pas d'y avoir de jaloux, puisque c'est le même curé, l'abbé Bruno Verret, qui dessert les deux paroisses. Un détail intéressant: c'est dans cette église qu'Alfred Hitchcock et Robert Lepage ont tourné leur fameuse scène du confessionnal... à deux pas de la Grande Hermine!

Raymond Dionne
Saint-Romuald

Des profs dans leur tour d'ivoire

(En réponse à l'article de Mme Pierrette Bouchard « Éducation: une absence de vision d'avenir » paru le 7 décembre)

La vision d'avenir du monde de l'éducation de Pierrette Bouchard, professeur titulaire de l'université Laval, c'est de dénoncer le ministre de l'Éducation et de proposer « un projet démocratique, comportant des dimensions éducatives inscrites dans ses composantes sociales ».

Ça nous fait une belle jambe! J'ai lu votre texte (et observé votre photo) et malheureusement je constate, encore une fois, que des professeurs d'université sont complètement déconnectés de la réalité. Eh oui! c'est un cliché, mais c'est aussi une vérité!

Vous considérez que le ministre Garon, ex-professeur universitaire, est un anti-intellectuel. Pourquoi? Il est un politicien et dit ce qu'il pense et surtout il pose des gestes qui dérangent et bousculeront des personnes bien assises dans le système d'éducation actuel. Il a soutenu des citoyens et des citoyennes dans leur volonté de maintenir ouverte une école de village, à Batiscan, et a encouragé d'autres parents d'élèves à faire des pressions auprès de leurs élus pour exiger des services scolaires locaux.

D'autre part, il a mis sur pied des États généraux sur l'éducation pour que tous les Québécois, intellectuels et manuels, se questionnent et proposent des pistes de solutions aux problèmes scolaires.

Démocratiquement, le ministre demande à tous les citoyens de réfléchir avec lui sur un projet éducatif qui devra répondre

aux besoins et aux exigences de la société d'ici et de demain.

Je relève ici seulement deux actions que le ministre a posées depuis sa nomination. Vous qui faites partie du système de l'éducation qui vous nourrit très bien, vous ignorez complètement ces faits. Soyons clairs, je ne dis pas que le ministre de l'Éducation n'est pas critiquable, mais je constate que vous pratiquez très peu une des composantes du message de tout bon professeur d'université à ses étudiants: l'autocritique.

Qui est responsable en partie des nombreux problèmes scolaires actuels? Quelles sont les institutions, les personnes qui ont formé le personnel enseignant actuel? Qui sont les spécialistes qui ont préparé les enseignants qui ont de la difficulté à s'exprimer par écrit?

Qui forme des jeunes à devenir enseignants pendant que des dizaines d'autres font de la suppléance depuis plusieurs années en attente d'un poste? Qui enseigne moins de dix heures par semaine, se prétendant professeur mais favorisant la recherche aux dépens de l'encadrement des étudiants? Qui est parfois en conflit d'intérêts dans son travail de recherche universitaire?

Qui préfère imaginer ce qui se passe dans une polyvalente en 1995 plutôt que de vérifier sur place? Qui exige quatre années universitaires pour devenir mi-enseignant, mi-chômeur?

Je laisse aux lecteurs la suite de leur propre interrogation. En terminant, vous qui êtes sensible à la confiance accordée aux politiciens, vous seriez peut-être surprise de l'opinion des contribuables sur le travail intellectuel réellement accompli des professeurs titulaires de l'université.

Chose certaine, ils veulent des profs qui réfléchissent et qui enseignent.

Richard Delisle

Québec

Vous pouvez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante:

Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL,
925, chemin Saint-Louis, c.p.
1547

Succ. Terminus Québec, Québec,
G1K 7J6.

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Une question de respect, surtout de la part des juges

Thérèse Mailloux

Présidente par intérim du Conseil du statut de la femme.

Le 7 décembre dernier, le juge Jean Bienvenue de la Cour supérieure a tenu des propos sexistes envers les femmes. Le Conseil du statut de la femme (CSF) estime que de telles déclarations sont inacceptables, surtout quand elles proviennent d'un magistrat, dont les fonctions se doivent d'être exercées avec la plus grande neutralité. Mais pour aller plus loin que l'indignation soulevée par cet incident, il peut être intéressant de rappeler quelques éléments de réflexion sur la question du sexisme dans la magistrature.

Les stéréotypes sexuels, comme ceux véhiculés par le juge Bienvenue,

attribuent des valeurs différentes aux hommes et aux femmes. Ils peuvent entraîner des attitudes établies sur des opinions toutes faites au sujet de la nature et du rôle des deux sexes, plutôt que sur une évaluation objective des capacités, des expériences et des aspirations de chaque individu. On comprend donc que les attitudes sexistes sont carrément incompatibles avec le fait de rendre justice.

C'est dans les années 1980 aux États-Unis qu'on a commencé à analyser le sexisme dans l'appareil judiciaire. Des études ont démontré que les femmes, en tant qu'avocat ou en tant que parties et témoins, étaient exposées à un éventail de conduites touchant leur crédibilité: propos dévalorisants, inappropriés et trop familiers, commentaires sur leur corps, leur ha-

billement et leur apparence personnelle.

Comme le soulignait le CSF en 1991, le sexisme affecte négativement les femmes et influence leur perception de l'appareil judiciaire. Il s'agit, non pas d'un seul problème de condition féminine, mais d'un problème du système judiciaire puisqu'il entache sa crédibilité.

Lors du Sommet de la justice en 1991, le CSF a proposé différentes mesures afin d'éliminer le sexisme, telles que la création d'un comité de travail, la sensibilisation des juges, l'examen des sanctions qu'on leur imposait et la nomination de femmes juges.

Au fédéral, le Conseil canadien de la magistrature peut mener des enquêtes lorsqu'un magistrat manque à l'honneur et à la dignité. Là aussi, des

réflexions ont été menées sur la discipline judiciaire. Le groupe de travail du barreau canadien indique qu'il est

temps d'instaurer des mesures disciplinaires plus efficaces pour la magistrature et qui fassent intervenir des juges, des avocats et des membres du public. Il propose l'élaboration d'un code de déontologie judiciaire qui prévoit des mécanismes de plaintes, une échelle de peines, etc.

Représentatif ou pas, un incident comme celui créé par les propos du ju-

ge Bienvenue ne manque pas de surprendre et de choquer une société qui a fait et fait encore des efforts quotidiens pour enrayer les préjugés sexistes dans ses rangs. La réaction du public, des médias, de l'Association du barreau canadien, des ministres de la Justice et du juge en chef de la Cour supérieure dans l'affaire Bienvenue démontre le sérieux de la réprobation sociale. C'est donc dire que la sensibilisation qui a été effectuée auprès de plusieurs juges doit continuer et s'accompagner d'un réexamen du processus d'encadrement de la profession.

L'égalité des sexes se révèle avant tout une question de respect, et à plus forte raison, en cour, peu importe si les femmes présentes sont accusées, témoins, avocates, membres d'un jury, ou même juges.

Il est temps d'instaurer des mesures disciplinaires plus efficaces

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Le bulletin ministériel

Difficile d'évaluer la performance des membres du gouvernement Parizeau sur la base de la mini-session parlementaire qui s'est terminée vendredi.

Ceux qui n'avaient rien à voir avec l'affaire Le Hir ont pu vaquer tranquillement à leurs occupations en observant leurs malheureux collègues frétiller dans l'eau bouillante, mais il faut aussi tenir compte de la campagne référendaire.

En juin, aucun ministre ne m'avait semblé mériter un A. En cette période de Noël, j'étais cependant bien décidé à faire preuve d'indulgence. Tellement que j'en ai fini par en donner deux.

Louise Harel a réussi encore une fois un parcours sans faute. Avec 65,5% de OUI, son comté d'Hochelaga-Maisonneuve a réalisé de loin la meilleure performance à Montréal, tant en chiffres absolus que par rapport à 1980.

Sa nomination à l'Immigration et aux Communautés culturelles a fait l'unanimité. A.

L'opération Carcajou confond les sceptiques. À une époque où le désabusement à l'endroit du personnel

politique est général, Serge Ménard apporte aussi une bouffée de fraîcheur. Il donne l'heure juste sans se mettre les pieds dans les plats. A.

À titre de première femme de l'histoire du Québec à accéder aux Finances, Pauline Marois aurait peut-être mérité la note maximale, mais à titre de présidente du Conseil du Trésor, elle doit porter la responsabilité de l'erreur qu'a été la promesse d'intégration faite aux fonctionnaires fédéraux. B.

Jean Rochon semble avoir fait avaler les fermetures d'hôpitaux. C'est déjà un exploit. On ne peut cependant pas dire qu'il se soit particulièrement signalé durant la campagne référendaire. 53,3% de OUI dans Charlesbourg, c'est très moyen. B.

Louise Beaudoin a pris du gallon en héritant de la Culture et des Communications, tout en conservant les Affaires intergouvernementales canadiennes. Un bon test à venir avec Radio-Québec. B.

Jacques Léonard ne se fera pas beaucoup d'amis au cours des prochains mois. Sa nomination au Conseil du trésor est quand même une importante promotion. On lui souhaite bonne chance. B. D'un chef à l'autre, Guy



Michel David

Chevrette a le don de se rendre indispensable, mais il commence à avoir beaucoup de millage dans le corps.

À l'Assemblée nationale, on ne peut pas dire qu'il contribue beaucoup au décorum. Un changement d'air ferait du bien. Un petit b.

Un de ceux qui aspirent à le remplacer comme leader parlementaire est François Gendron.

Il n'est sans doute pas responsable des sauteries qu'on organise à prix d'or à Hydro-Québec, mais on a encore une fois l'impression que cette société d'État se fout de tout le monde, surtout du ministre. C.

Jacques Brassard est un autre candidat possible au poste de leader. Pour l'instant, il semble surtout déterminé à démontrer l'inutilité du ministère de l'Environnement. C.

Daniel Paillé a la mine basse depuis sa gaffe sur les garderies, mais il n'en

a pas fait d'autre depuis. Si au moins il arrivait à régler le dossier de MIL Davie. C.

À l'Agriculture, Marcel Landry n'a pas beaucoup de poids. S'il est toujours ministre, son vrai test viendra au printemps avec le projet de loi qu'il a promis sur le «droit de produire». C.

Ce pauvre Jean Campeau doit se demander ce qu'il a bien pu faire pour se retrouver aux Transports.

Si son patron a jugé bon de le rétrograder, je peux difficilement faire autrement. D.

Si ça peut le consoler, le premier ministre Parizeau ne mérite pas une meilleure note.

Avant qu'il passe la main à Lucien Bouchard, la campagne du OUI n'allait nulle part.

Quant à l'après-référendum, inutile d'insister. D.

Les lendemain référendaires n'ont pas été plus heureux pour le vice-premier ministre Bernard Landry.

On ne sait pas exactement comment les choses se sont passées à l'hôtel Intercontinental, durant la nuit du 30 octobre, mais une chose est certaine: M. Landry a dû présenter des excuses à Nancy Martinez et abandonner son ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. D.

Paul Bégin n'impressionnait déjà personne à la Justice. Le faible score du OUI dans son comté de Louis-Hébert est une autre tache à son dossier. Son nom commence à circuler pour la présidence de l'Assemblée nationale. D.

Quand c'est rendu que les organismes d'alphabétisation et d'éducation populaire sont au bord de la faillite parce que les chèques dorment sur le bureau du ministre, il y a un sérieux problème. Au fait, où était Jean Garon durant la campagne référendaire? Une cause désespérée. D.

Le dernier rapport du Protecteur du citoyen est dévastateur pour Jeanne Blackburn. Après l'avoir accusée de laxisme, voilà qu'on lui reproche de s'acharner sur les

pauvres. Avec l'arrivée de Lucien Bouchard, il va y avoir un ministre de trop au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle risque d'écoyer. D.

Avez-vous entendu parler de Rita Dionne-Marsolais au cours des six derniers mois? Comme dit l'autre: si tu ne peux pas aider, essaie au moins de ne pas nuire. Sa discrétion lui vaut une progression de E à D. Richard Le Hir est disqualifié.

Jean Rochon semble avoir fait avaler les fermetures d'hôpitaux

LE PROJET DE LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

Pour mieux répondre aux besoins des travailleurs

Lloyd Axworthy

Ministre du Développement des ressources humaines du Canada

L'analyse du secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, intitulée «Axworthy et l'assurance-chômage: une réforme pour la dépression» publiée dans LE SOLEIL du 15 décembre 1995, démontre, encore une fois, la totale incompréhension de la CSN sur la réforme que j'ai déposée le 1er décembre.

Monsieur Paquette dit que «le régime d'assurance-chômage n'est d'aucune façon à l'origine des déficits de ces dernières années du gouvernement fédéral.» Je suis d'accord. Ce n'est pas l'objet de la réforme.

Le principal objectif du projet de loi assurance-emploi vise une refonte structurelle et équilibrée d'un programme qui, de l'avis d'une vaste majorité d'experts, ne répond plus adéquatement aux besoins des travailleurs d'aujourd'hui.

Je me dois de faire une mise au point sur les allégations voulant que le surplus qui sera créé dans le fonds d'assurance-chômage va servir à éponger le déficit.

UNE RÉSERVE

Un des éléments clés du projet de loi est la constitution d'une réserve dans le compte d'assurance-chômage au cours des prochaines années afin de ne pas avoir à hausser les cotisations lors d'une prochaine récession. L'expérience vécue pendant la dernière récession est à l'origine de cette importante initiative.

En 1990, le compte d'assurance-chômage n'était tout simplement pas en mesure de répondre aux exigences qu'impose une crise majeure, et ce sont les Canadiens qui en ont subi les conséquences.

Les cotisations d'assurance-chômage payées par les employeurs et les travailleurs ont grimpé en flèche passant de 2,25 \$ à 3 \$. Malgré cela, le déficit accumulé du compte d'assurance-chômage a atteint les 6 milliards \$ en 1993.

Permettre un bond de 33 % des cotisations des employeurs et des tra-

vailleurs, ce n'est pas exactement le rôle que devrait jouer l'assurance-chômage en période de récession.

Dans sa présentation au comité parlementaire du développement des ressources humaines, le 4 novembre 1994, la CSN, la CEQ et la FTQ reconnaissent qu'ils avaient eux-mêmes ce problème lorsqu'ils recommandaient: «Pour que l'assurance-chômage joue pleinement son rôle de stabilisateur automatique, nous croyons qu'il serait opportun de fixer les cotisations de telle sorte qu'on puisse accumuler des surplus en période d'expansion et s'éviter ainsi des hausses de cotisations en période de récession.»

C'est pourquoi le gouvernement fédéral est déterminé à gérer le compte de façon plus efficace en prévoyant des hausses de cotisations en période de récession. C'est pourquoi le gouvernement fédéral est déterminé à gérer le compte de façon plus efficace en prévoyant des hausses de cotisations en période de récession.

On éviterait ainsi les hausses futures des cotisations que les employeurs et les travailleurs qualifient de «mortelles» pour les emplois.

Les fonds qui se trouvent dans le compte d'assurance-chômage ne peuvent pas simplement servir à éponger le déficit du gouvernement fédéral ni à toute autre fin qui ne concerne pas le



Lloyd Axworthy vise une refonte structurelle et équilibrée du programme d'assurance-chômage.

régime d'assurance-chômage. Législation oblige, les fonds peuvent seulement servir à financer les prestations versées aux personnes admissibles et à assumer les coûts de l'application de la loi.

M. Paquette s'insurge par ailleurs de la création d'un fonds de 800 millions \$ visant à offrir des prestations d'aide à l'emploi simples et éprouvées aux personnes qui ont touché des prestations d'assurance-chômage au cours des trois dernières années — cinq ans pour les personnes admissibles aux prestations parentales. Il qualifie ce fonds d'intrusion dans des champs de juridiction provinciale.

En fait, le projet de loi reconnaît la compétence des provinces en matière

d'éducation et de formation de la main-d'œuvre. Il engage le gouvernement fédéral à travailler avec les provinces et à établir des ententes portant sur les nouvelles mesures d'emploi. De plus, une des nouvelles mesures envisagées, les prêts et subventions de perfectionnement, ne seront offerts qu'après entente avec les provinces.

M. Paquette ne sait sans doute pas que je rencontrais la ministre québécoise de l'Emploi, madame Harel, le 13 décembre à Montréal, pour justement clarifier les rôles et les responsabilités des deux niveaux de gouvernement et pour amorcer les discussions sur l'utilisation maximale de ce fonds pour remettre les Québécois au travail le plus rapidement possible. Au dire même de madame Harel, il s'agissait d'un «bon climat d'échange» qui débouche maintenant sur un échéancier et des mandats de travail communs.

Le Québec recevra 30 % des sommes allouées aux mesures actives d'emploi, ce qui a pour effet de limiter les répercussions de la réforme au Québec à 7 %, soit la même chose que pour les autres provinces.

LES EFFETS RÉELS

Les allégations de M. Paquette à l'effet que la réforme «est contre les travailleurs et travailleurs précaires» ou «ne correspond absolument pas à la réalité du marché du travail» perdent tout leur sens lorsque confrontées aux effets réels, aux vraies statistiques.

Dans le régime actuel, de nombreux travailleurs à temps partiel ou qui occupent plus d'un emploi de moins de 15 heures n'ont droit à aucune prestation d'assurance-chômage. Qui plus est, une personne qui travaille 15 heures par semaine et une autre qui en travaille 50 sont traitées de la même façon quand vient le temps de déterminer leur admissibilité à des prestations d'assurance-chômage, puisqu'on leur crédite à tous les deux une semaine de travail.

L'assurance-emploi établit de nouveaux critères d'admissibilité pour les prestations. L'admissibilité à l'assurance-emploi sera dorénavant basée

sur le nombre d'heures travaillées — 420 à 700 heures dépendamment du taux de chômage régional.

Cette mesure est plus juste et mieux adaptée pour plusieurs raisons. Premièrement, chaque heure travaillée va compter, cela va permettre à quelque 500 000 travailleurs à temps partiel d'être «assurés» et à recevoir, le cas échéant, des prestations régulières ou de maternité en cas de perte d'emploi.

Deuxièmement, cela permet de véritablement reconnaître l'effort de travail, notamment l'effort des travailleurs saisonniers qui souvent travaillent de longues heures durant de courtes périodes.

Puisque 93 % des prestataires actuels — 94 % au Québec — ont travaillé 30 heures ou plus par semaine, on prévoit que cette mesure va permettre à 270 000 personnes de recevoir deux semaines additionnelles de prestations.

Troisièmement, un seuil de 2000 \$ de rémunération sera fixé pour les travailleurs à faible revenu qui sont peu susceptibles de travailler suffisamment pour avoir droit à des prestations d'assurance-chômage (notamment de nombreux étudiants). Grâce à ce seuil, les cotisations versées seront remboursées aux personnes qui gagnent 2000 \$ ou moins. On estime ainsi que les travailleurs à temps partiel vont payer 6 millions \$ de moins en cotisations qu'ils ne le font maintenant.

Enfin, la «caricature» de M. Paquette quant à l'impact du nouveau supplément de revenu familial est fort déplacée. Loin de pénaliser les femmes en basant leurs prestations suivant le revenu familial, il vise justement à augmenter leurs bénéfices. La loi propose que les prestataires des familles à faible revenu qui touchent la prestation fiscale pour enfants et le supplément de travail reçoivent un supplément familial. Ça veut dire que 350 000 familles au Canada, dont 118 000 au Québec, vont voir leurs prestations augmentées de 7 à 10 %. Cela nous permettra de cibler très efficacement les familles à faible revenu et éviter leur recours à l'aide sociale.

POURQUOI PRIVATISER LA PRODUCTION DE RADIO-QUÉBEC ?

Des compétences reconnues
Une expertise enviable
De l'avant-gardisme
Une qualité supérieure
À un coût comparable

POURQUOI S'EN PRIVER ?



E/CEQ *J'aime* **Radio-Québec**  **avec un grand A**

Commencez à payer dans 1 an.

Aucun comptant • Aucun paiement
• Aucun intérêt •

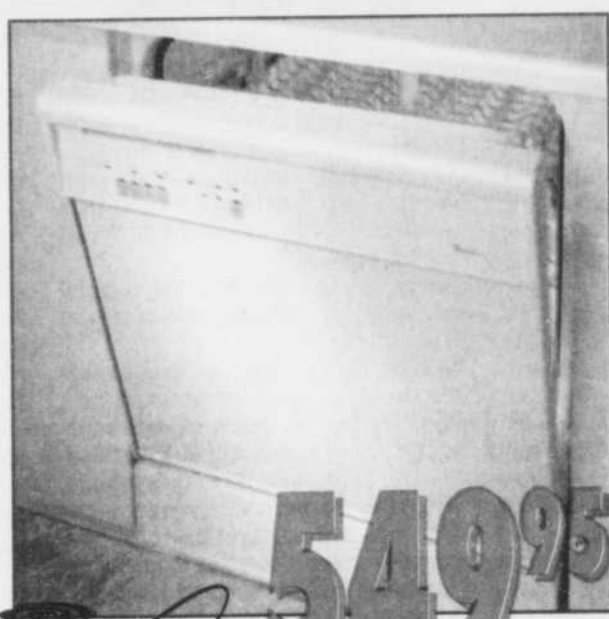
Sur toute la marchandise
avant le 12 décembre 1996

Noël Expre

Ameublements Tanguay • Am
Aucun paiement
avant 1 an!!!

HORAIRE DE DÉCEMBRE

Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche midi à 17h
24 et 31 déc. 12h à 17h
25 déc. 1er et 2 janv. Fermé
26 déc. 13h à 18h



Whirlpool

Lave-vaisselle (156589)

- Encastré
- Blanc sur blanc
- Système de lavage à 3 niveaux
- Commandes électroniques
- Broyeur d'aliments durs
- Panier à ustensiles dans la porte

549⁹⁵\$



GENERAL ELECTRIC

Lave-vaisselle (132320)

- 7 boutons
- Système de lavage Smart Wash
- Insonorisation supérieure
- Panier à ustensiles Smart Basquet
- Disponible en noir sur blanc
- Départ différé (6 heures)

529⁹⁵\$



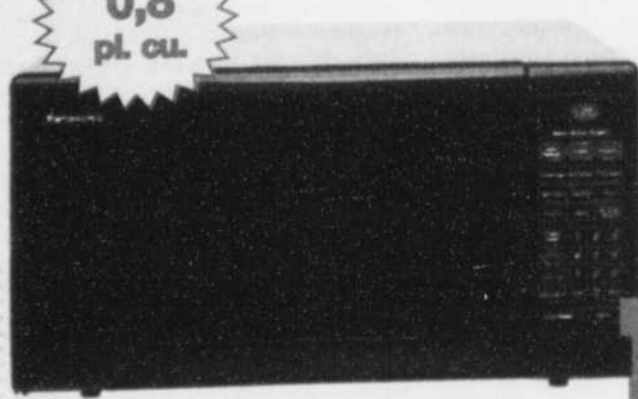
ASKO

Lave-vaisselle (158676)

- Intérieur en acier inoxydable
- Super silencieux
- Panier recouvert de graphite et nylon
- Triple filtration d'eau
- Disponible en noir

999⁹⁵\$

MICRO-ONDES

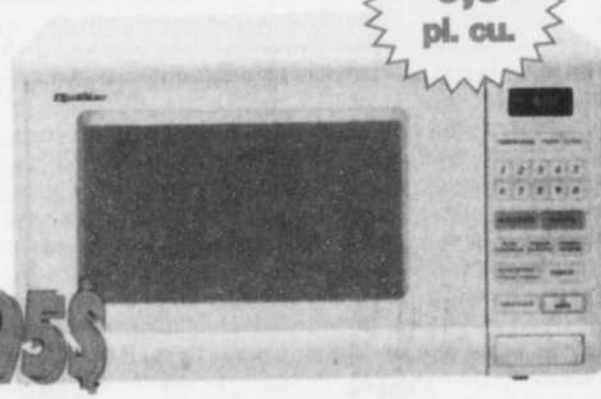


Panasonic (165813)

- 0,8 pi. cu.
- 850 watts
- Programmation automatique
- Réchauffage et décongélation automatiques

199⁹⁵\$

chacun



Quasar (159247)

0,8
pi. cu.

Panasonic ASPIRATEUR

(155692)

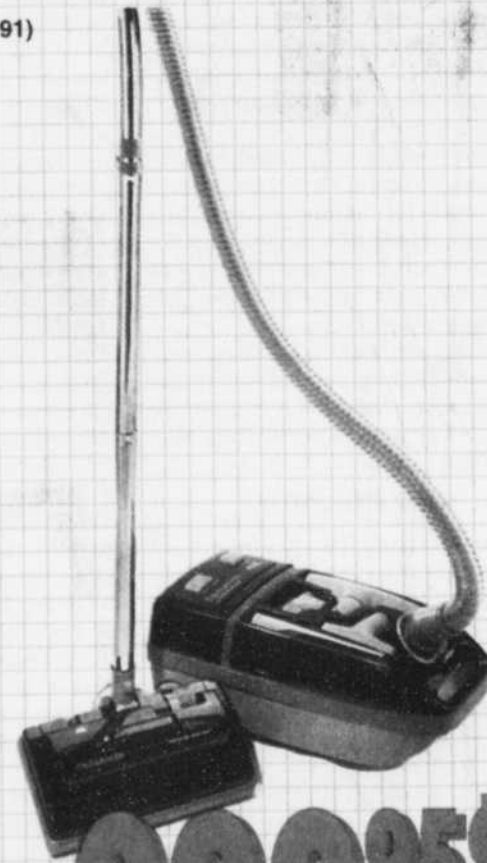
- 12,0 ampères
- Filtration quadruple
- Interrupteur sur poignée
- Jeu d'accessoires inclus



249⁹⁵\$

Panasonic ASPIRATEUR

(162091)



299⁹⁵\$

- Puissance nominale 11,0 ampères
- Éclairage sur le devant
- Rappel automatique du fil
- Accessoires intégrés

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul.
Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ormière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul.
des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Cité de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 598-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel de ville
(418) 867-4711